

LA FAMILLE
DE
JOUENNE D'ESGRIGNY
à Compiègne

OBJET DE CETTE ÉTUDE

MESDAMES ET MESSIEURS,

Le travail que j'ai l'honneur de soumettre à votre attention a pour objet l'étude du passage à Compiègne ou ses environs, aux xviii^e et xix^e siècles, et aussi aux xv^e et xvi^e siècles, de quelques membres de la famille de Jouenne.

Le titre de ce travail, et son objet, peuvent vous paraître bien prétentieux, et pourraient faire croire à des récits de hauts faits ou de services éminents rendus à la ville de Compiègne, par les représentants de cette famille de Jouenne d'Esgrigny. Il n'en est rien ; ces représentants ont été tout simplement de bons citoyens, de bons, loyaux et fidèles administrateurs, fonctionnaires ou officiers des armées de terre et de mer ; celui-ci a été gouverneur attourné ; celui-là lieutenant au bailliage ; un tel était lieutenant de nos Maréchaux de France ; un autre était directeur des haras, ou maître des eaux et forêts ; tous étaient plus ou moins écuyers ou chevaliers, avocats ou conseillers du Roi, en ses conseils ou en parlement, ou simplement maires ou échevins de leur commune, ou plus modestement marguilliers de leur paroisse. Mais ils sont entrés, par alliance, dans une vieille famille de Compiègne, et sont devenus, par suite, eux et leurs descendants, parents de presque tout le vieux Compiègne d'autrefois. D'ailleurs ils appartenaient eux-mêmes à une famille d'une ancienneté fort remarquable et des plus respectables.

Les de Jouenne seraient, en effet, d'une vieille famille originaire d'Irlande ; ils auraient pris part aux croisades, plus particulièrement sans doute à celle de 1189, avec Richard Cœur de Lion ; leurs armes, à l'instar de Godefroy de Bouillon (portant d'argent

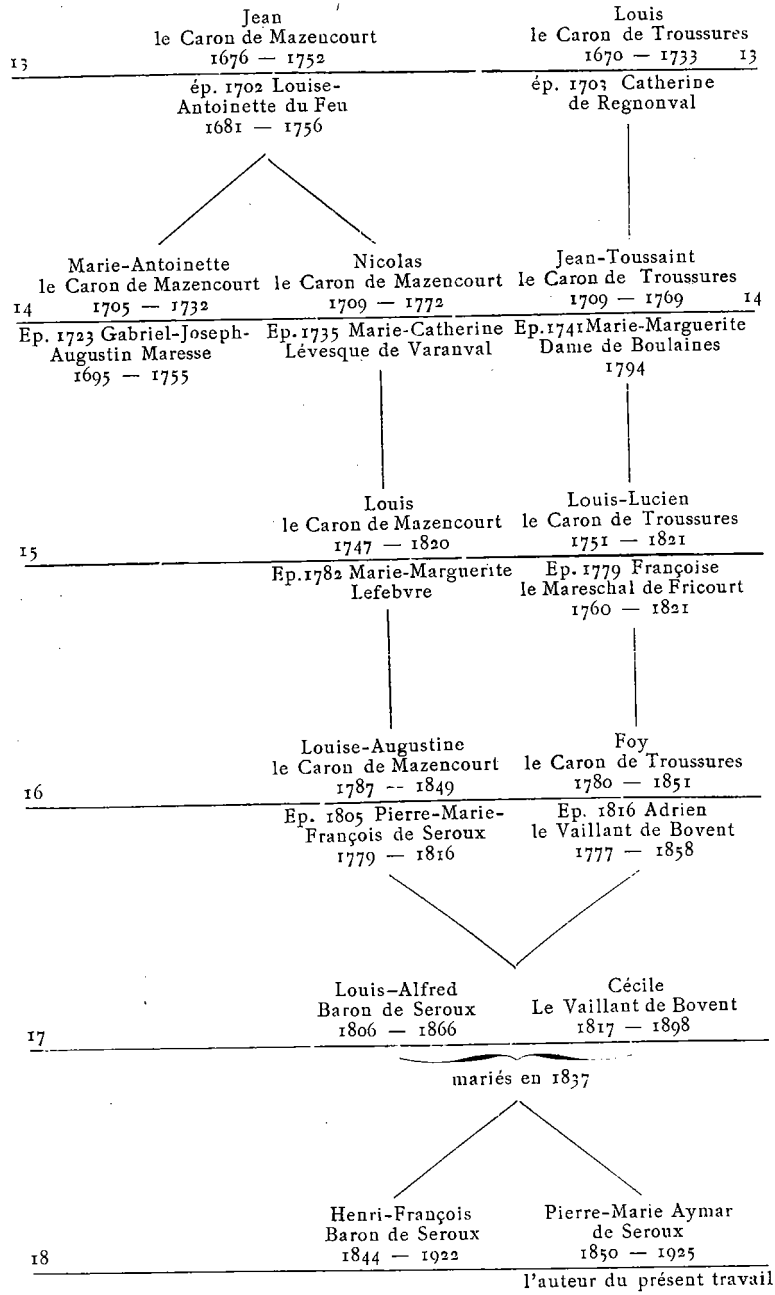
à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même) portent d'azur aux trois croisettes potencées d'or placées 2 et 1 ; transplantés en France au début du xvi^e siècle, ils auraient d'abord habité Falaise, en Normandie ; d'Hozier relève une filiation d'une série de Jean de Jouenne : Jean II, Jean III, Jean IV ; un frère de ce Jean IV se serait marié au Mans et sa descendance aurait continué cette filiation ; son fils Jean, marié en 1646, aurait été le premier seigneur d'Esgrigny et aurait habité Fontenay-Saint-Père, près de Mantes, sur les confins de la Normandie et du Vexin ; de ce Jean de Jouenne d'Esgrigny, devenu seigneur de Fontenay, d'Herville, de Beauval et autres lieux, seraient issues trois branches : la branche aînée qui se serait établie dans le Midi de la France, à Nîmes et à Alais ; la deuxième branche qui aurait fait souche à Paris, et enfin la troisième branche qui, après un séjour à Montreuil-sur-Mer, où son auteur — Jean-René de Jouenne d'Esgrigny, seigneur d'Herville — tenait garnison, s'est retiré vers 1740 à Compiègne ; deux frères — fils de cet auteur — s'y sont mariés en 1745 et 1749 et continuèrent par leurs descendants, la filiation de cette branche de Picardie, qui ne serait pas encore éteinte.

Telle serait et telle est, très en raccourci, l'histoire de cette famille, et c'est l'étude de cette troisième branche qui fait l'objet principal de la présente conférence. L'alliance de deux de ses membres avec deux cousines germaines, issues d'une vieille famille de Compiègne — la famille le Caron — Martin le Caron, prévôt forain, était gouverneur attourné de la ville de Compiègne, en 1287, a fait que nous nous sommes plus particulièrement intéressés à eux. Mais il nous faut démontrer comment ils sont entrés dans cette famille le Caron et se sont trouvés apparentés avec un nombre considérable de familles de Compiègne. Je suis donc dans l'obligation absolue de vous faire un peu de généalogie.

Veillez m'en excuser.

Branche le Caron de Mazencourt

Branche le Caron de Troussures



CHAPITRE I^{er}

UN PEU DE GÉNÉALOGIE

La Descendance d'une Le Caron

Mes deux grand'mères (ligne 16) sont issues de deux des branches de la famille le Caron. Ma grand'mère paternelle est de la branche de Mazencourt. Louise-Augustine le Caron de Mazencourt, dame de Bellevue, à Rethondes, était fille unique de Louis le Caron de Mazencourt, conseiller du Roi et de son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc d'Orléans, maître des Eaux et Forêts de la forêt de Laigue, lieutenant des chasses de ladite forêt et de Marie-Marguerite Lefèvre. Ce Louis le Caron de Mazencourt est mort le 13 mars 1820, premier adjoint de la ville de Compiègne, M. de Lancry étant député-maire. Ma grand'mère maternelle est de la branche de Troussures, établie dans le Beauvaisis depuis 1589. Foy le Caron de Troussures, dame de Boulaines, était fille de Louis-Lucien le Caron de Troussures, lieutenant particulier, avant 1789, au bailliage de Beauvais, puis, sous l'Empire, président du tribunal civil, et de Françoise le Mareschal de Fricourt.

Cette énonciation d'une partie de mes modestes aïeux, démontre suffisamment tout l'intérêt que je pouvais porter à l'établissement de la généalogie de la famille le Caron ; et c'est en dressant celle de la branche le Caron de Mazencourt que j'ai trouvé une de mes arrière-arrière-grand'tantes, Marie-Antoinette le Caron de Mazencourt, qui, née à Compiègne le 20 octobre 1705, épousait à Compiègne, le 8 juin 1723, Gabriel-Joseph-Augustin Maresse, fils lui-même d'une Catherine le Caron. C'est à cette dernière que doivent être rendus tous les honneurs de cette étude généa-

logique, car elle eut une descendance considérable, que je vais essayer de résumer, et qui comprend une partie des plus importantes des familles de Compiègne.

Catherine le Caron, cette vieille cousine de mes deux aïcules le Caron de Mazencourt et de Troussures, est d'une branche dite de Chantereine, éteinte en 1758 en la personne de son frère Jérôme le Caron. Née en 1665, elle était la fille de Jérôme le Caron, seigneur du Fresnel, avocat au Parlement, lieutenant des Eaux et Forêts de Compiègne, et premier marguillier de la paroisse de Saint-Jacques, et de Anne du Rhu ; elle épousait en 1690, Messire Louis Maresse, écuyer, seigneur de Saint-Maurice, commissaire des gardes du corps du Roi, né à Paris le 25 mai 1650, ondoyé le 26 mai et baptisé à Compiègne le 13 juin de la même année, en la chapelle du château. C'était l'époque de la deuxième Fronde et la Cour se déplaçait alors fréquemment entre Saint-Germain et Compiègne. Louis Maresse était « fils de « Mathieu Maresse, premier porte-manteau ordinaire du Roy, « maître des Eaux et Forêts de Sézanne en Brie, et de « demoiselle Marguerite Duchesne », et avait pour « par- « rain Louis de Bourbon, quatorziesme du nom, Roy de « France et de Navarre, et pour marraine Anne d'Autriche, « Reyne régente de France et de Navarre, mère dudit Sei- « gneur-Roy, qui ont nommé ledit enfant, Louÿs. »

Louis Maresse et Catherine le Caron, au moment de leur mariage, demeuraient à Compiègne, paroisse Saint-Jacques, rue Dame-Segaude, actuellement rue du Four. La rue Dame-Segaude, ou plutôt d'Anne Segaud, nom d'une vieille famille de Compiègne, se trouvait dans un quartier plus ouvert, moins triste, moins sombre et moins abandonné que de nos jours. Les casernes n'existaient pas encore et n'avaient pas transformé les rues en espèces d'impasses, repaires de maisons borgnes et de maisons de jeux de brelan avec cartes écornées, marquées et onglées ! Tout le terrain compris entre la rue Porte-Chapelle (rue d'Ulm actuelle) et la rue du Grenier-à-Sel (rue Vivenel actuelle) qui longeait alors le rempart du Nord-Ouest, disparu seulement au milieu

du xviii^e siècle, pour faire place au Cours et aux pâtés de maisons bordant ce Cours, édifiés sur les fossés et l'Isle de la Palée, tout ce terrain dis-je, ne comprenait que des jardins, séparés par des rues, et attenant à de beaux hôtels, entre autres : l'hôtel de Luynes, devant la Porte-Chapelle, entre la rue de l'Arquebuse et l'extrémité de la rue de Plaisance, devenue la rue du Jeu-de-Paume ; tels aussi, de chaque côté du portail du Couvent des Carmélites fondé en 1646, les hôtels de Nangis et de la Rochefoucauld d'Estissac, emplacement sur lequel a été construit en 1867 le théâtre du château, etc... Tout ce quartier était alors fort aristocratique et aussi des plus animés, surtout au moment des séjours de la Cour à Compiègne. Les Maresse l'habitèrent jusqu'en 1730, date du mariage de leur dernière fille.

Ils y eurent 8 enfants, tous baptisés à Saint-Jacques, de 1691 à 1709 : un fils mort en bas âge ; deux enfants : un fils et une fille, morts sans alliance, et cinq enfants, mariés à Compiègne : un fils à Saint-Antoine, et 4 filles à Saint-Jacques ; dont postérité... abondante ! — Je vais examiner ces 5 descendance, mais ne suivrais pas l'ordre chronologique. Je résumerai d'abord trois d'entre elles (n^{os} 5, 7 et 8) et traiterai ensuite avec plus de détails les deux autres (n^{os} 2 et 4) qui vous feront connaître les deux frères de Jouenne d'Esgrigny.

1^o Descendance de Louise-Catherine-Charlotte Maresse

Louise-Catherine-Charlotte Maresse, née en 1699, épouse en 1724, Louis Bosquillon, seigneur du Bouchoir, de la vieille famille de Bosquillon, originaire de Montdidier. Ils eurent une fille unique Anne-Louise-Gabrielle Bosquillon, qui épousa :

En premières noces, en 1752, Florent-Aubert de Montoviller, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine au Régiment de Bourgogne-infanterie. Leur petite-fille, Ermance de Montoviller, née en 1815, eut de Jean Estève comte du Puget, son mari, deux enfants : Arnold comte du Puget, père de Mesdames Espivent de la

Villeboisnet et de Ribes, grand-père du comte de Bourbon-Chalus et du baron Robert de Saint-Trivier, et Raymond vicomte du Puget, ancien chef de bataillon aux zouaves pontificaux, né à Hargicourt, le 19 septembre 1838, marié à Compiègne le 11 mai 1863, à Marie-Louise-Pauline de Bicquille, née à Compiègne, le 4 juin 1842, morte à Paris le 9 décembre 1917, sans postérité, fille de Charles-Eugène baron de Bicquille, petit-fils du général de Seroux, baron de l'Empire, et de Marie-Louise le Pelletier de Glatigny.

Et en deuxièmes noces, en 1754, Charles-Gabriel de Marguerye; ils eurent comme petits-enfants Frédéric-Gabriel de Marguerye, ancien vicaire général de l'évêché de Soissons, secrétaire du duc de Rohan-Chabot, l'archevêque-cardinal d'Auch, évêque de Saint-Flour en 1837, puis d'Autun en 1851, et mort en 1876; et Gabriel-César de Marguerye qui épousa en 1839 demoiselle le Maistre de Vauvert, dont postérité.

De cette famille Bosquillon du Bouchoir, s'étaient détachés deux rameaux, les Bosquillon de Jenlis et les Bosquillon d'Aubercourt; la mère de notre sympathique camarade et ami, le baron de Bonnault d'Houët, était une Bosquillon d'Aubercourt.

2° Descendance de Marie-Jeanne-Françoise Maresse

Marie-Jeanne-Françoise Maresse, née en 1707, épouse en 1730 Louis-Auguste le Pelletier, seigneur de Glatigny et de Liancourt, alors commissaire de l'artillerie et devenu Lieutenant-Général des armées du Roi, inspecteur général du corps royal de l'artillerie, grand cordon de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, décédé en 1769. Ils eurent de nombreux enfants, dont : *une fille*, Marie-Josèphe-Catherine qui épouse en 1761 Bernard-Gabriel du Passage, chevalier, seigneur de Cailloel, chevalier de Saint-Louis, et qui est morte en 1761 en donnant le jour à une fille, décédée sans alliance en émigration; *un fils aîné*, Auguste-Louis-Michel le Pelletier, seigneur d'Aucourt, né à Compiègne en 1733 et mort capitaine d'artillerie en 1770, sans postérité de sa

femme Simone Blanchard de Talangouët; celle-ci se remaria en 1775 avec François-René de Jouenne d'Esgrigny, dont nous parlerons plus tard; *un deuxième fils*, Louis-Antoine le Pelletier, seigneur de Liancourt, qui eut de Louise-Luce-Rose de Longvillers de Poincy de nombreux enfants: son fils aîné, marié avec Marie-Charlotte de Bonnayre de Forges, émigra et mourut sans postérité; sa femme, retournée près de sa famille, est guillotinée en 1794 avec sa mère et son grand-père, tous trois faisant partie de la même charrette; un fils cadet, Louis-Antoine le Pelletier, marié en 1795, à Marie-Anne Gaigneron du Morin et mort sans postérité; et une fille Louise-Elisabeth le Pelletier, mariée avec Gilles-Charles de Maupeou, comte d'Ableiges, dont une nombreuse descendance, s'alliant avec les familles de Courville, de Liron d'Airolles, de Lambertye, de Saint-Laurens, de Paix de Cœur, le Marchand, de Fayet, de Brignac, de Boberil, de Muysart, etc...; enfin Louis-Auguste le Pelletier eut *un 3^{me} et dernier fils*, Louis-François le Pelletier de Glatigny, chef de la seule branche existant actuellement; né en 1746, à Compiègne, il demeurait à Compiègne, dans la rue Saint-Louis, précédemment appelée rue le Pelletier. Il prit part en 1787 à l'expédition malheureuse de Gibraltar, commandée par le duc de Crillon et le comte d'Artois; il était alors capitaine d'artillerie. Il avait été élu député de la noblesse en 1789, suppléant de Monseigneur le duc d'Orléans. Lieutenant-colonel en 1794, il sert en émigration. Chevalier de Saint-Louis en 1787; il est maréchal de camp en 1816 et créé baron le 12 septembre 1817. Il avait épousé en 1782 Geneviève-Catherine le Vieux, dont il eut un fils unique, Louis baron le Pelletier de Glatigny qui, né en 1783, devint le chef de la famille en 1842. D'Adèle Pommeret des Varennes qu'il avait épousée à Senlis en 1814, sont issues trois branches:

Le chef actuel de la famille le Pelletier, Louis-Marie-Henri baron le Pelletier de Glatigny, né en 1880, est maire de Sully-la-Poterie, près La Ferté-Milon; il a épousé en 1908, Pauline-Marguerite Beaudenom de Lamaze; le chef de la

2^me branche est Michel-Marie-Joseph le Pelletier, né en 1889, fils de Maurice baron le Pelletier de Glatigny, ancien officier de cavalerie, ex-écuyer à l'école de cavalerie de Saumur, mort en 1912, et de Marguerite-Charlotte de Veyny de Fernoel d'Arbouze ; il est le petit-fils d'Eugène baron le Pelletier de Glatigny, habitant le château de Salvert, près Saumur, et marié à Compiègne avec M^{lle} Amélie le Roux de Mazé, fille d'un officier de cavalerie, tué en duel, et dont la veuve s'est remariée avec Pierre-Anne Colin de la Brunerie, ancien capitaine de cavalerie, habitant Compiègne ; le chef de la 3^e branche est François-Georges-Louis le Pelletier de Glatigny, né en 1883, fils unique de François-Georges, mort à Bourges en 1922, et de Marie Butrot de Keisers. De cette 3^e branche fait partie Albin-Guillaume-Joseph-Louis baron le Pelletier de Glatigny, notre concitoyen, habitant rue de Gramont et marié en 1893 à Juliette Foache d'Halloy.

Les alliances de la famille le Pelletier sont : baron de Bicquille, comte du Puget, Personne comte de Songeons, marquis de Baynast de Septfontaines, de Montarby, de Villedey de Paule, de Salvert, Bouttier, de Nonville, de Valicourt, d'Escots d'Estrées, de Kéranflech, de Witte, de Magnien de Magnienville, etc., etc...

3^o Descendance de Marie-Jeanne Maresse

Marie-Jeanne Maresse, dame de Saint-Maurice, née en 1709, morte à Compiègne le 4 août 1792, épouse le 3 janvier 1730 à Compiègne, Marie-Jean-François-Hyacinthe Esmangart de Beauval, seigneur de Fresnel et par son mariage seigneur de Saint-Maurice, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, major des ville et château de Compiègne, lieutenant de la vénerie du Roi, lieutenant de la capitainerie royale des chasses, baron fief de Saint-Corneille, né à Compiègne en 1702, mort à Compiègne en 1770, fils de François-Charles Esmangart de Bournonville, seigneur de Beauval, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Condé-infanterie, lieutenant de la Grande Vénerie, major de la ville de Compiègne, premier

maire perpétuel de ladite ville, et de dame Angadrème Foy de Morcourt. Ils étaient de la paroisse du Crucifix, chapelle de l'église de l'abbaye de Saint-Corneille.

La famille Esmangart ayant occupé une place importante dans l'histoire de Compiègne, il semble utile, et, en tout cas intéressant, d'ouvrir ici une parenthèse et de dire quelques mots sur son origine et sa filiation.

Elle serait originaire, comme l'indique son nom — homme de fer — de la Lorraine allemande et serait arrivée à Compiègne au xv^e siècle, avec Toussaint Esmangart qui y vivait encore en 1470. Son fils Nicolas Esmangart, écuyer, capitaine du château de Pierrefonds pour le duc d'Orléans, est devenu seigneur du fief de Bournonville, situé à Fontenoy-les-Pierrefonds. Il eut d'Anne Poullétier, Arthus Esmangart, écuyer, seigneur de Bournonville, capitaine de Pierrefonds, dont la statue équestre (1) se trouverait dans la cour du château, reconstruit en 1858, par l'architecte Viollet-le-Duc. Arthus Esmangart, né en 1549, avait épousé en 1589 Claude Allard. Vers cette date, il avait été dépossédé du château de Pierrefonds, par la Ligue au profit de Saint-Chamans ; celui-ci fut aidé par un ligueur séditieux, appelé Rieux, aventurier audacieux, et à l'occasion brigand et pillard de grands chemins, souvent au service des puissants du jour. Ainsi Charles de Lorraine, duc d'Aumale, un des chefs de la Ligue, ayant appris que le Roi Henri IV devait se rendre tel jour du mois de janvier 1593, et par tel chemin, de Compiègne à Senlis, forma de concert avec Rieux le projet de s'en emparer. Rieux tend une embuscade ; mais Henri IV, prévenu à temps, prend une autre route. Quelques mois après cet échec, Rieux est pris, condamné à être pendu, et exécuté aussitôt devant l'Hôtel de Ville de Compiègne.

Arthus Esmangart eut de Claude Allard un fils unique Jean Esmangart de Bournonville, né en 1608, mort en 1677. Celui-ci fut garde des sceaux royaux du bailliage de Senlis,

(1) Cette statue en bronze, par Frémiat, représente plutôt Louis d'Orléans, premier duc du Valois, le fondateur du château en 1390.

établi en la prévôté et la châtellenie de Compiègne. Il épousa en 1649 Charlotte Crin, fille de Pierre Crin et de Louise de Sacy. Ce Pierre Crin était l'arrière-petit-fils de Pierre Crin, le célèbre attourné et gouverneur de Compiègne de 1429 à 1458 ; sa mémoire a été rappelée au souvenir de ses concitoyens par son nom donné à une rue de Compiègne. Jean Esmangart de Bournonville et Charlotte Crin eurent de nombreux enfants parmi lesquels furent :

- 1° *Suzanne Esmangart de Bournonville*, née en 1649 ;
- 2° *Charles Esmangart de Bournonville*, seigneur d'Arioche, né en 1650 ;
- 3° *Jean Esmangart*, seigneur de Bournonville, né en 1652 ;
- 4° *François Esmangart de Bournonville*, seigneur de Beauval, né en 1655 ;
- 5° *Camille Esmangart de Bournonville*, seigneur de Varanval, né en 1658 ; celui-ci conseiller du Roi et procureur à Compiègne, épousa en 1696 Antoinette du Hamel, dont plusieurs enfants ; seule une fille a survécu — Elisabeth Esmangart de Varanval — et fut mariée en 1720 à Théophile Lévesque qui devint seigneur de Varanval et eut postérité.

1° *Charlotte-Suzanne Esmangart de Bournonville* épousa en 1673 en la chapelle épiscopale de Soissons — mariage transcrit sur le registre paroissial de l'église Saint-Antoine de Compiègne — Jean Seroux d'Agincourt, l'auteur de la branche Seroux d'Agincourt, propriétaire du fief d'Agincourt, situé sur l'Aronde, dans la commune de Villers-sur-Coudun. Il eut une nombreuse descendance dont le dernier représentant est Jules Seroux d'Agincourt, né en 1844, lieutenant-colonel du génie en retraite, ayant deux fils, l'un Camille, né en 1878, l'autre Jacques, né en 1883. Un de leurs ancêtres est le célèbre savant Jean-Baptiste-Louis-Georges Seroux d'Agincourt, né à Beauvais en 1730 et mort sans alliance à Rome en 1814 ; il fut inhumé à Saint-Louis-des-Français. Avant de quitter la France en 1779, pour parcourir l'Europe, il était fermier général et avait beaucoup fréquenté le salon de Madame Geoffrin.

La famille Seroux d'Agincourt a contracté de nombreuses alliances dans la région de Compiègne : de Crouy, Aubrellicque, Boitel de Dienval, Villard de Verneuil, Aubin de Blanpré, de Monchy, Villette, Dubois de Hoves de Fosseux, Vuatrin, Boulnois, Mignot de la Martinière, Haudiquier du Guesnoy, Perrot du Vernay, Magnien de Magnienville, de Witte, Faivre d'Arcier, Grandin de l'Éprevier, Roussel de Cintray, Pinart, Ledoux de Montroy, Boucher d'Hérouville, Clément de Givry, Joly de Sailly, etc., etc.

2° *Branche d'Arioche*. — Le fils aîné de Jean Esmangart de Bournonville et de Charlotte Crin fut Charles Esmangart de Bournonville, écuyer, seigneur d'Arioche, avocat en Parlement, conseiller-secrétaire du Roi. Il épousa en 1676 Florimonde du Chesnay et fut l'auteur de la branche d'Arioche qui s'est éteinte en 1837. De leur fils Nicolas-Hyacinthe Esmangart d'Arioche, seigneur de Bordes, marié en 1724 à Marie-Julienne de Feynes, est issu Charles-François-Hyacinthe Esmangart de Bournonville, seigneur d'Arioche, de Pierrerie, de Bordes et de Feynes, né en 1736 et mort en 1834, ayant été maître des requêtes en 1761, Président du Grand Conseil en 1768, intendant de Justice et des Finances en la Généralité de Bordeaux en 1770, puis en celle de Caen en 1775.

Il se maria en 1764, à Bordeaux avec Françoise de Tracot et en eut deux fils : l'un, Charles-Hyacinthe Esmangart, seigneur des Bordes (1767-1805), entrainé dans la marine royale à 12 ans, et comme capitaine de frégate, commandant en 2^e le vaisseau de ligne l'*Indomptable*, prit part à la bataille navale de Trafalgar en 1805, où il fit des prodiges de valeur ; le vaisseau désemparé coula près de Cadix avec une grande partie de son équipage, dont le commandant Charles-Hyacinthe Esmangart. Celui-ci, au moment de sombrer « prit le pavillon du vaisseau, s'en ceignit les reins « et se jeta à la mer, toutefois sans espérance, empêché « qu'il était de nager par suite d'une grave blessure à la « jambe, de trouver aucune espèce de salut. A quelque temps

« de là, son corps fut jeté sur le rivage (1) ». Il avait sauvé son drapeau. Il s'était bien marié en 1795 avec Charlotte de Saulot, et n'en avait eu qu'une fille : Geneviève-Mathilde Esmangart d'Arioche qui, mariée en 1815 à Pierre le Roy de Chavigny, eut une nombreuse postérité. L'autre, Claude-Florimond Esmangart, seigneur de Feynes (1770-1837), fut le dernier descendant mâle de la branche d'Arioche. Il fut préfet de Strasbourg, et marié à Mademoiselle de Bosquillon, n'eut que des filles.

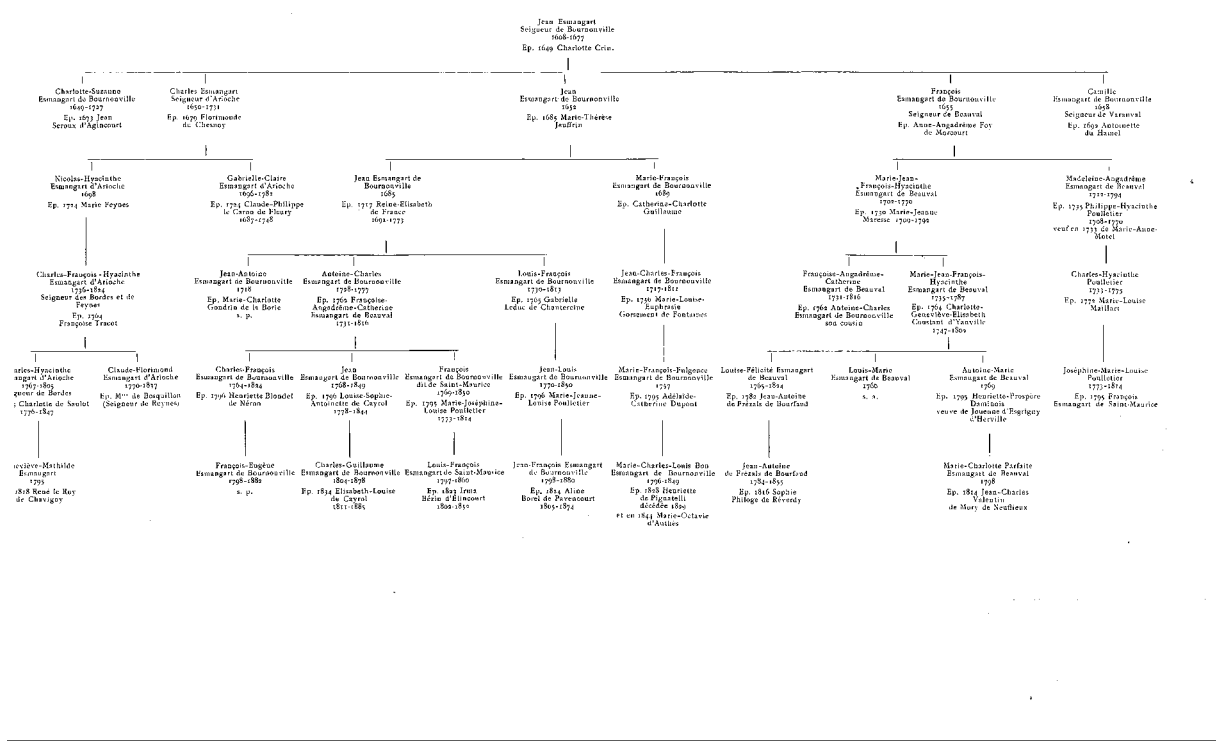
Les alliances de la branche Esmangart d'Arioche, sont : les familles de Béra, Morant, les familles de Sainte-Lure, de Longuejoux, de Boisrobert de Bonneval, de Longparrier, les familles le Roy de Chavigny, de Collasson de Durye, de Bony de Lavergne, les familles de Beaucaire, Testard, de Bachelier d'Agès, de Montségny, de Fulgières, les familles du Puget, de Vaubercy, de Lambertye et enfin la famille le Caron de Fleury.

Cette dernière famille constituait la branche aînée de la famille le Caron qui est actuellement sur le point de s'éteindre. Son dernier représentant mâle est André le Caron, baron de Fleury, né en 1863, fils de Gaston le Caron, baron de Fleury et de Georgine Michel-Wallon de Saint-Germer, près de Beauvais. André le Caron de Fleury a épousé, en 1888, Marie de Maillé de La Tour-Landry et n'en a eu que deux filles : l'une, Jacqueline, comtesse du Petit-Thouars, morte en 1918, infirmière, tuée dans une ambulance du front, près de Verdun ; l'autre, Laure, comtesse de Chavagnac. La famille le Caron de Fleury a contracté de nombreuses alliances, dont les plus récentes sont : les familles Ladmirault de Noircourt, de Meursault, de Crémier, de Géronte, la famille Amail, les familles Moreau de Champlieu, de Monchy, Mariani, Savelli, de Berg de Bréda, de Madières, Colas des Francs, de Brettes, de Vallois, Mascarel, Mollot de Montarby, Coquelin de Lisle.

Gabrielle-Claire Esmangart de Bournonville d'Arioche

(1) Souvenirs de Madame de Chavigny, sa fille.

Extrait de la Généalogie de la Famille ESMANGART



(1695-1781), une des filles de Charles Esmangart d'Arioche et de Florimonde de Chesnay se maria en 1724 à Claude-Philippe le Caron de Fleury, dont elle eut six enfants. Je voudrais retenir votre attention sur trois d'entre eux.

L'aîné des fils, Claude-Charles le Caron de Fleury, né en 1725, fut l'arrière-grand-père de Gaston le Caron de Fleury ; il fut receveur des Aydes à Poitiers. Le deuxième, Jean-Nicolas le Caron de Fleury, né en 1726, fut commis aux Aydes à Rochefort et à Fontenay-le-Comte. Tous deux revinrent à Compiègne au début de la Révolution de 1789 et y moururent : le premier, en septembre 1806, le deuxième, sept semaines après, en octobre ; ils furent inhumés sous les saules de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, qu'ils avaient sauvée en 1792 d'une destruction certaine. Cette chapelle votive avait été construite en 1638 au milieu du couvent des Capucins. Ce couvent fut vendu comme bien national, en 1792, au sieur Grosse, qui détruisit de suite l'église et se disposait à en faire autant de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Jean-Nicolas le Caron, malgré les dangers qu'il pouvait courir et n'écoulant que les mouvements de sa piété, résolut de sauver cette chapelle de la ruine qui la menaçait et de la conserver à la dévotion des fidèles : « Par un acte passé devant M^e Desmarest, notaire à Compiègne, le sieur Grosse vendit au sieur le Caron de Fleury, la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, la sacristie, la cour d'entrée et la ruelle ». Il habitait une maison près de cette ruelle.

Au mois de janvier 1793, M. le Caron de Fleury ouvrit une porte de communication avec la chapelle, et pria M. de France, ancien prieur du couvent des Célestins de Saint-Pierre-en-Chastres, dans la forêt de Compiègne, de desservir la chapelle et de se prêter à la dévotion des fidèles, ce que fit ce religieux avec tout le zèle possible pendant toute la période révolutionnaire. Ce fut ainsi que la chapelle fut conservée au culte et les héritiers de Jean-Nicolas le Caron de Fleury continuèrent l'œuvre de leur oncle.

Les deux frères le Caron de Fleury avaient une sœur

Marie - Jeanne - Henriette (1733-1788), mariée en 1758 à Nicolas-Marie Moreau de Champlieu, seigneur de Dorréval, habitant le pavillon, qui par suite d'agrandissement est devenu le château de la Mothe, à Béthisy-Saint-Martin, appartenant depuis 1838 à la branche cadette de la famille de Seroux. Les quatre filles de Moreau de Champlieu, dont l'aînée seule (1760-1824) se maria en 1789, avec Jean-Charles-Alexandre de Monchy, seigneur de Gillocourt, furent les héritières de leur oncle Jean-Nicolas le Caron de Fleury, auquel elles érigèrent une plaque commémorative. Leur nièce, Emilie de Monchy (1829-1924), leur succéda dans l'entretien et l'administration de la chapelle, et ce soin appartient actuellement à Mademoiselle Mollet, la seule représentante de la famille de Monchy, habitant Compiègne.

3° *Branche de Bournonville.* — Le deuxième fils de Jean Esmangart de Bournonville et de Charlotte Crin, fut Jean Esmangart de Bournonville, chef de la branche proprement dite de Bournonville ; il fut président du Grenier à Sel et lieutenant des Eaux et Forêts de la maîtrise de Compiègne. Né en 1652, il épousa en 1685 Christine-Thérèse Jeuffrin dont il eut quatre enfants :

1° *Jean Esmangart de Bournonville*, né en 1685 ;

2° *Marie-François de Sales de Bournonville*, né en 1689 ;

3° *Jacques-Marie de la Croix de Bournonville*, qui fut curé de Verberie ;

4° *Elisabeth Barbe*, qui épousa Etienne de Sucy de Danteuil, capitaine au Régiment de Bourbon.

L'aîné, Jean Esmangart de Bournonville, conseiller du Roi, lieutenant en la maîtrise de la forêt de Compiègne, sous-lieutenant de la Capitainerie royale de cette ville, épousa, en 1717, Reine-Elisabeth de France (1691-1773), dont il eut neuf enfants, parmi lesquels trois fils, qui se marièrent, trois filles restées célibataires et une religieuse. Les trois fils, sont :

Jean-Antoine Esmangart de Bournonville, né en 1718, marié à Marie-Charlotte Gondrin de la Borie, sans postérité.

Celle-ci était la petite-fille du sieur de la Borie, seigneur de Coudun et de Gélécourt, propriétaire à Coudun d'un immeuble que le Maréchal de Boufflers, commandant, sous le duc de Bourgogne, le célèbre camp de Coudun en 1698, avait transformé en un splendide hôtel, dans lequel il dépensa un luxe qui le ruina, en frais de représentation !

Antoine-Charles Esmangart de Bournonville, né en 1728, mort en 1777. Secrétaire de M. le duc de Choiseul, commissaire du Régiment des Gardes-Suisses, anobli par lettres datées de Versailles en 1776, épousa en 1762 sa cousine Françoise-Angadrême-Catherine Esmangart de Beauval (1731-1816), dame de Saint-Maurice, fille de Marie-Jean-François-Hyacinthe Esmangart de Bournonville, seigneur de Beauval et de Marie-Jeanne Maresse, dame de Saint-Maurice. De ce mariage sont issus trois fils : l'aîné, Charles-François Esmangart de Bournonville (1762-1824), aurait été d'après M. Alexandre Soré (1) « arrêté en septembre 1793 « comme noble suspect et muscadin ; bientôt, trompant la « vigilance de son gardien, il était parvenu à s'échapper et « s'était réfugié à Maubeuge, où « pour se cacher » il avait « pris du service au 3^e régiment de dragons. Le Comité de « surveillance de Compiègne s'était empressé d'écrire à « celui de Maubeuge pour l'inviter à arrêter le fugitif, disant : « qu'il serait dangereux de laisser dans l'armée « un homme pouvant distiller le poison de l'aristocratie ». Sa mère, Madame Françoise-Angadrême-Catherine Esmangart fut arrêtée et enfermée à Chantilly le 8 brumaire, an II, par ordre du Comité révolutionnaire de Compiègne. « Sur « le registre des arrêtés de ce Comité, il est dit : « Noble, « possédant l'orgueil de sa caste ; soupçonnée d'avoir facilité « l'évasion de son fils, lors de son arrestation ; relations et « liaisons avec sa famille et sa caste ; caractère haut et « néanmoins charitable. » Ils furent libérés au 9 thermidor et Charles-François gagna alors les États-Unis, où il se maria en 1796 avec une émigrée, Henriette Blondel de Néron,

(1) Le château de Chantilly, pendant la Révolution, p. 213.

dont il eut un fils, François-Eugène Esmangart de Bournonville, mort à Compiègne en 1882, sans postérité, dans son domicile rue des Minimes, n° 8, âgé de 84 ans. Il était chef de la famille Esmangart depuis 1837, date de la mort du dernier représentant mâle de la branche aînée d'Arioche. Le *deuxième fils*, est Jean Esmangart de Bournonville (1766-1849), administrateur du Bureau de Bienfaisance de Compiègne, demeurant rue des Cordeliers. Il épousa Louise-Sophie de Cayrol (1778-1894), fille d'Antoine de Cayrol, avocat, procureur au Parlement, ancien Maire de Compiègne en 1791, puis juge au Tribunal judiciaire du district, et de Henriette Gauthier de la Pommeraie. Ils eurent un fils unique, Charles-Guillaume Esmangart de Bournonville (1804-1878) qui épousa en 1834, à Amiens, Elisabeth-Louise de Cayrol (1812-1835), sa cousine. Ils eurent un fils Paul-Antoine Esmangart de Bournonville (1837-1901), qui devint le chef de la famille Esmangart à la mort, en 1882, de son cousin François-Eugène ; il se maria en 1877 à Antoinette-Cécile d'Arches de Cuves, dont deux enfants. Le fils unique, Jean Esmangart de Bournonville, né en 1879, était la dernier représentant mâle de cette branche : sergent réserviste au 150^e régiment d'infanterie, il fut tué à l'ennemi au combat de Souain, près Suippes, dans la Marne, le 27 septembre 1915. Il était célibataire. Dans cette branche de la famille Esmangart, il y eut de nombreuses alliances : les familles de Cayrol, d'Argy, Ackermann, Jounaux, Pithy, de Béchevel, de Barthon de Montbas, Sabatier, Mariau, Guimet de Juzancourt, de Cussy ; les familles de la Motte, de la Motte-Rouge, de Poul de Lacoste, de Bonnault d'Houët, de Fayolle, de Cambourg, de Talobre, etc... Le *troisième fils*, François de Sales Esmangart de Bournonville, dit de Saint-Maurice, du nom de sa mère (1769-1831), ancien administrateur de la Marine, adjoint de la ville de Compiègne, se maria en 1795 à Joséphine-Louise Poullétier, fille de Charles-Philippe-Hyacinthe Poullétier, commissaire des Guerres à Versailles et à Phalsbourg, et de Marie-Louise Maillard, de Montdidier. Cette branche Esmangart de Saint-Maurice s'éteignit en

1906, en la personne de Charles-Gaston de Saint-Maurice, grandécuyer du Khédive, né en 1831, fils de Louis-François Esmangart de Saint-Maurice et de Marie-Louise Bézin d'Elincourt. Les alliances de cette branche, sont : Perrin du Lac, Colin de Labrunerie, de Trémisot, Varin de la Brunelière, Gannes, de Boiscoudray, de Chivré, etc....

L'autre fils de Jean Esmangart de Bournonville et de Reine-Elisabeth de France, est Louis-François Esmangart de Bournonville (1730-1813), chevalier de Saint-Louis, maréchal des logis au régiment des Gardes Suisses, secrétaire du comte d'Artois et directeur du Bureau des Troupes Suisses. Il épousa en 1765, Gabrielle Leduc de Chantereine, dont un fils unique, Jean-Louis Esmangart de Bournonville (1770-1850), qui de Louise Poullétier, qu'il épousa en 1796, eut deux enfants : Marie-Jeanne, dite Mimi (1797-1872), épouse, sans enfants, de Léonard, comte de Talobre, et Jean-François de Sales Esmangart de Bournonville, dit Titi (1798-1880), habitant la rue d'Alger, à Compiègne. Il épousa en 1822, Marie-Constance Borel de Favencourt, fille du sous-préfet de l'arrondissement de Compiègne, dont il eut deux fils : Henri-Paul Esmangart de Bournonville (1830-1901), qui de Delphine Geoffroy d'Assy eut neuf enfants, dont huit fils. Cette branche est la seule qui existe de nos jours ; elle habite le Blaisois et, depuis 1915, possède le chef actuel de la famille Esmangart, qui est Paul Esmangart de Bournonville, né en 1862 et marié en 1891 à Antoinette de la Fuge, sans postérité ; viendra ensuite Jean Esmangart de Bournonville, né en 1862, marié en 1895 à Alice Guinguet de Monjour, dont il a trois enfants, parmi lesquels Raymond, né en 1896 (1). L'autre fils, Ernest-Félix Esmangart de Bournonville (1832-1891), qui habitait Verneuil, dans l'Eure, a eu d'Alix Eudes des Saudrais, un fils, aumônier dans la marine, et deux filles, dont une religieuse. Les alliances de cette branche, sont : de Talobre, de Moreau, de Bellaing,

(1) Raymond a épousé, en 1924, Marie-Thérèse de Léonard de Rampan.

Peschard d'Ambly, de Colomès de Gensac, Liobel de Kendy, etc....

Le deuxième fils de Jean Esmangart de Bournonville et de Christine-Thérèse Jeuffrin, Marie-François de Sales Esmangart de Bournonville, garde du corps dans la Compagnie de Noailles, né en 1689, est l'auteur d'une branche qui quitta Compiègne au milieu du xviii^e siècle et dont tous les membres habitèrent Paris — ils avaient un caveau de famille au Père-Lachaise — et dans tous les endroits de France, où ils se mariaient. Ainsi Marie-François de Sales, se maria en 1716 avec Catherine-Charlotte Guillaume, à Saint-Aubin, près de Joigny, et y demeura. Il eut deux fils qui rompèrent toute relation — au moins d'intérêt — avec Compiègne, en se débarrassant du fief de Bournonville, dont ils avaient hérité de leur père, et qui était constitué depuis deux générations sous le nom de la famille qui en était propriétaire. Il comprenait tout le terrain situé en haut de la rue actuelle de Saint-Lazare, autrefois dite faubourg Saint-Ladre, entre les dernières maisons de ce faubourg et la lisière de la forêt de Compiègne.

« Les deux frères », dit Arthur Bazin (1), vendirent « la maison de Bournonville — qui a été remplacée il y a « quelque 40 ans par l'hôtel d'Hautpoul — « et les 10 arpents de terre, y attenant, le 19 septembre 1763. L'acquéreur était très haute et très puissante dame, Madame « Jeanne-Antoinette Poisson, duchesse, marquise de Pompadour, épouse séparée de Messire Charles - Guillaume « Lenormand, chevalier, secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, demeurant ordinairement à Versailles, au château ».... « Elle n'eut pas le « temps de mettre son projet à exécution, qui était de revendre cette propriété à Louis XV, sachant qu'il avait « prémédité d'y établir un chenil pour ses chasses, car elle « mourut le 15 mars 1764, à l'âge de 42 ans ». D'ailleurs le grand chenil du Roi, dont le plan existe sans date, à la

(1) Topographie de l'ancien Compiègne, par Arthur Bazin, p. 483.

bibliothèque de la ville de Compiègne, est resté à l'état de projet. Toutefois, un siècle plus tard, ce projet eut une certaine application, lors de l'établissement, dans le voisinage immédiat du fief, de la vénerie de l'équipage Olry. En tous cas, à la suite du décès de la Pompadour, le fief Bournonville fut morcelé et vendu à divers acquéreurs. Une rue traversant ce terrain, plus ou moins bâti actuellement — la rue de Bournonville — en rappelle simplement le souvenir, et le bois, dit de Bournonville ou de la Tilloye, qui longeait la lisière de la forêt, est devenu en partie les parcs des hôtels du comte Foy et du baron de Barante.

L'aîné des deux frères, Jean-Charles-François Esmangart de Bournonville, né à Compiègne en 1717, conseiller au bailliage et siège présidial de Sens, docteur en médecine, épouse à Fontaines, près Sens, en 1757, Marie-Anne-Louise Garsement de Fontaines, et demeura à Sens jusqu'à sa mort survenue en 1811 ; alors que son cadet, Marie-Claude, né en 1720, contrôleur des guerres de la Connétablie de Joigny, habite Champigny-sur-Yonne, où il s'était marié avec Madeleine Pijon, et où il est mort en 1801, laissant un fils, Charles Gatien, qui, de Mademoiselle de Vernon, n'eut que des filles.

Le fils de l'aîné, qui continue la filiation, Marie-François-Fulgence Esmangart de Bournonville, chef de division à l'enregistrement des domaines, au Ministère de l'Intérieur, né à Sens le 3 janvier 1757, habite « ordinairement » Auteuil et Seine-Port, près de Melun, où il s'est marié à Catherine-Victoire Dupont en 1795. Ceux-ci ont un fils, Marie-Charles-Louis-Bon Esmangart de Bournonville, né à Auteuil le 2 juin 1796 ; il était capitaine au 1^{er} régiment de dragons, à Vendôme, lorsqu'en 1828, il épousa en premières noces Henriette-Thérèse de Pignatelli, morte en 1829, fille de Son Excellence Antoine de Pignatelli-Pinelli, prince de Belmonte, ambassadeur du royaume de Naples, et en deuxièmes noces, à Villecomte, près d'Is-sur-Tille, à Marie-Octavie d'Anthès et habite la Villeneuve, sur le Doubs, non loin de Chalon-sur-Saône, propriété que lui avait apportée

en dot son épouse. Enfin, son fils Fulgence-Charles-Marie, né en 1845, habite Cognac, dans la Charente, où il avait épousé en 1877, Louise Augier, la fille du propriétaire d'une grande maison de fine champagne. Il y meurt en 1907, laissant deux enfants : un fils, Charles-Jacques-Lucien Esmangart de Bournonville, né en 1881, habitant le château de Bourgneuf, commune de Richemont (près de Cognac), dont il était l'adjoint au maire. Mobilisé en 1914, sergent réserviste au 107^e régiment d'infanterie, il fut tué à l'ennemi au combat de Souchez, dans la Somme, le 25 septembre 1915. Il était célibataire et le dernier représentant mâle de ce rameau de la branche Esmangart de Bournonville. Sa sœur, Marguerite Esmangart de Bournonville, née en 1884, avait épousé en 1908, Bernard Burignot de Varenne, lieutenant au 10^e chasseurs à cheval, qui est tué au champ d'honneur le 8 septembre 1914.

4^e Branche de Beauval. — Le troisième fils de Jean Esmangart de Bournonville et de Charlotte Crin, fut François Esmangart de Bournonville, seigneur de Beauval, grand maître de la forêt de Compiègne, premier maire perpétuel de la ville en 1692 (1655-1717). De son mariage en 1694 avec Anne-Angadrême Foy de Morcourt, il eut deux enfants : une fille, Madeleine Esmangart de Beauval (1712-1794) ayant épousé en 1735, Philippe-Hyacinthe Poullétier et qui fut mère, entre autres enfants, de Françoise Poullétier, dont M. le baron de Bonnault nous relatait, à la séance du 15 décembre 1923, l'interdiction prononcée à son égard en 1770, après la mort de son père ; et grand'mère de Marie-Louise Poullétier, née en 1773 à Versailles, et que nous avons vue, épousant en 1795, François de Sales Esmangart de Saint-Maurice ; et un fils, Marie-Jean-François-Hyacinthe Esmangart de Beauval (1702-1770), qui en 1730 épousait, à Saint-Jacques de Compiègne, Marie-Jeanne Maresse.

Je ferme donc ici cette bien longue parenthèse et je reprends l'étude de la descendance de Marie-Jeanne Maresse.

Marie-Jean-François-Hyacinthe Esmangart de Beauval

et Marie-Jeanne Maresse eurent onze enfants, tous nés à Compiègne ; trois seulement se marièrent :

1° Françoise-Angadrême-Catherine de Beauval, dame de Saint-Maurice, née en 1731. Nous avons vu précédemment qu'elle s'était mariée en 1762 avec son cousin Charles-Antoine Esmangart de Bournonville, et qu'ils avaient eu une nombreuse descendance ;

2° Marie-Françoise de Beauval, née en 1740, mariée en 1781 en la chapelle du Crucifix, à Pierre-Louis Leclercq de la Négerie, chevalier de Saint-Louis ; il avait été capitaine au régiment d'Austrasie-Infanterie et était lors de son mariage lieutenant du Roi de la ville de Crespy-en-Valois, il habita Compiègne et fut Maire de la Ville en 1795. Il était fils de la Négerie de Montlivet et de dame Anne-Pérette de la Roche-Lambert. Il mourut sans postérité ;

3° Marie-Jean-François-Hyacinthe Esmangart de Beauval, seigneur de Fresnel, ingénieur ordinaire du Roi, major en survivance des ville et château de Compiègne, lieutenant aussi en survivance des chasses de la Capitainerie royale, né en 1735, mort en 1787, marié en 1764, à Charlotte-Geneviève-Elisabeth Coustant d'Yanville, fille de Antoine-François Coustant, seigneur d'Yanville, maître particulier des Eaux et Forêts de la forêt de Compiègne, et de Charlotte Jégoing. Ils eurent deux fils et quatre filles ; celles-ci furent demoiselles d'honneur de la Reine Marie-Antoinette.

L'aîné des fils, Louis-Marie Esmangart de Beauval, est mort sans alliance. Le deuxième fils Antoine-Marie, le dernier représentant mâle de la branche Esmangart de Beauval, né en 1769, épouse en 1795, Marie-Etiennette-Charlotte-Prospère Daminois (1761-1808), veuve de Louis de Jouenne d'Esgrigny d'Herville, dont nous aurons à parler. Elle eut de ce second mariage une fille unique, Marie-Charlotte-Parfaite Esmangart de Beauval, née en 1798, qui devint la belle Madame de Mory de Neuflix ; elle réunissait, paraît-il, la beauté, la distinction, le charme et la grâce de ses quatre tantes. Trois de celles-ci se marièrent

et furent Mesdames de Frézals de Bourfaud, Roger d'Arquinvillers et de Vismes.

Marie-Jean-François-Hyacinthe Esmangart de Beauval avait acheté en 1785 et habitait depuis lors, l'hôtel de Grammont, sis dans la rue *derrière Saint-Jacques*, appelée pendant la Révolution, *rue des Grands-Hommes*, et qui est maintenant la *rue de la Sous-Préfecture*. Il n'en jouit pas longtemps puisqu'il mourut en 1787 ; sa veuve qui, en bonne mère de famille, offrait l'hospitalité à ses filles et belle-fille au moment de la naissance de leurs enfants, y mourut en 1802. A la suite des partages, l'hôtel appartint à l'aînée des filles et devint l'hôtel de Frézals. Louise-Félicité Esmangart de Beauval avait en effet épousé, en 1782, Louis-Bernard de Frézals de Bourfaud, sous-lieutenant au régiment de Bourgogne-Cavalerie ; il était d'une famille originaire de Chauny. Leur petit-fils, Edmond de Frézals, ministre plénipotentiaire, officier de la Légion d'Honneur, vendit en 1858, aux domaines, son hôtel de la rue de la Sous-Préfecture, qui devint le Mess des Officiers de la Garde, et est toujours le Cercle des Officiers de la garnison de Compiègne. M. de Frézals acheta alors, aux Avenues, l'extrémité du terrain compris entre les Avenues et la rue Hurtebise, et y fit construire un magnifique et très coquet hôtel, terminant fort agréablement la série des belles habitations de l'avenue Thiers et qui a été remplacé, il y a quelque 25 ans — si désagréablement par ce grand caravansérail d'hôtellerie, soi-disant touristique, qui a nom d'Hôtel du Rond-Royal. La sœur d'Edmond de Frézals, Félicité-Marie, née en 1821 et morte en 1907, dans son bel hôtel du 30 de la rue des Domeliers, avait épousé en 1857, à Paris, Louis-Charles-Achille, comte de Failly, sénateur, général de division, aide de camp de l'Empereur Napoléon III, grand-officier de la Légion d'Honneur, décoré de la Médaille Militaire, vainqueur des troupes garibaldiennes à Mentana.

A l'acte de partage de 1802, se trouve jointe une procuration de Monsieur Joseph de Saint-Laurent, en faveur de son épouse, Louise-Jeanne-Françoise de Chantal, Marie-

Antoinette Esmangart de Beauval. C'est par ce document que fut connu — de nos jours — ce premier mariage. Elle était née à Compiègne en août 1772 et avait eu pour parrain et marraine, Louis XV et la Dauphine Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche. En 1793, elle crut qu'il était prudent de fuir Compiègne. Le moment était grave : les amis du pouvoir étaient les ennemis de la Religion ; il suffisait d'être suspect pour être accusé, et d'être accusé pour être condamné. Les dénonciations étaient courantes ; elles étaient à craindre pour d'anciennes dames de la Cour. Le Maire de Compiègne, intitulé alors Président du district, offrait peu de confiance : c'était Scellier, le frère de ce Scellier qui se rendait alors si tristement célèbre en présidant, avec Fouquier-Tinville le Tribunal révolutionnaire de Paris. Aussi Louise-Marie-Antoinette Esmangart de Beauval chercha-t-elle un refuge avec sa mère et sa dernière sœur et le trouva chez son grand-oncle, un vieil homme de loi, Charles-François Esmangart de Bournonville, magistrat au Présidial de Sens, et c'est là, en effet, qu'elle se maria en 1794 avec Joseph de Saint-Laurent, grand maître des Eaux et Forêts de la maîtrise de Sens, fils de Joseph de Saint-Laurent, ancien trésorier général des colonies, et de Marie-Anne-Monique le Coulteux. Devenue veuve en février 1803, avec deux filles, qui devinrent Mesdames de Barillers et de Colombes, elle revint habiter Compiègne et s'y remaria en avril 1804 avec M. Roger, baron d'Arquinvillers, ou d'Erquinvillers, du nom d'un fief situé près de Saint-Just, dans l'Oise, et sa petite-fille — fille unique — Louise-Joséphine-Roger d'Arquinvillers, épousait en 1857 Xavier-Auguste Courtet, né à Lyon, qui devint par son mariage baron d'Arquinvillers.

Les familles de Failly et d'Arquinvillers ont encore de précieux souvenirs de l'époque, où ces aïeules étaient demoiselles d'honneur de la Reine Marie-Antoinette. Si, par exemple, la famille de Failly possède un joli mobilier de salon en tapisserie verte, brodée au petit point, dans les petits appartements de la Reine, à Versailles, la famille

d'Arquinvillers a un magnifique éventail, don fait par Marie-Antoinette, encore Dauphine, dans les circonstances suivantes : alors que la jeune Louise-Marie-Antoinette de Beauval, à peine âgée de 20 mois, assistait, au début de 1774, à une fête d'enfants donnée au château de Versailles, ses parrain et marraine — Louis XV et Marie-Antoinette — se promenant au milieu des groupes, interpellèrent leur filleule. Le Roi, voulant laisser un souvenir à l'enfant, lui demanda ce qu'elle désirait. Celle-ci, dont le regard et l'attention étaient attirés par un gros brillant placé au chapeau de Louis XV, lui signala de la voix et du geste cet objet, qui n'était autre que le Régent. Le Roi s'excusa de ne pouvoir lui faire ce cadeau, et la Dauphine sauva la situation en donnant la superbe éventail qu'elle tenait à la main.

Angadrême-Louise Esmangart de Beauval, la dernière fille, née en 1777, morte à Saint-Germain-en-Laye en 1825, épousa en 1795, à Compiègne, Pierre-Charles-Marie de Vismes, né en 1772, d'une famille originaire d'Amiens et dont le père Charles-Robert de Vismes, ancien maréchal des logis de la Garde du Roi, était alors maire ou plutôt administrateur du district de Compiègne depuis le début de 1795, ayant remplacé Scellier. Une cousine germaine du père, Suzanne de Vismes, ancienne lectrice de Marie-Antoinette et devenue duchesse de Rohan-Chabot, fit ce mariage. Le jeune ménage acheta et habita en 1797, ce qui restait « du ci-devant prieuré d'Elincourt-Sainte-Marguerite, avec « Église, enclos et parc en dépendant ». Pierre-Charles de Vismes était le quatrième acquéreur de ce bien, depuis la première adjudication faite le 6 mars 1793 en exécution des décrets de 1790 et de 1792 sur les biens nationaux ; et chacun de ces acquéreurs avait successivement vandalisé quelque peu ce prieuré. Entre autres destructions, Pierre-Charles de Vismes supprima la chapelle et son clocher, qui étaient, paraît-il, deux merveilles d'architecture !

Des désordres et malentendus étant survenus dans la famille, les époux divorcèrent en 1806 et revendirent le prieuré. Ils disparurent de Compiègne, ne laissant derrière

eux aucune trace de leurs personnes et de leurs deux enfants : Charles-Marie-Alphonse et Charles-Adolphe, qu'ils avait eus en 1796 et 1798. Un mariage célébré à Soissons en 1923, entre un de Vismes et Demoiselle Fossé d'Arcosse, permit de retrouver la destinée de la branche des de Vismes de 1806 : elle s'éteignit en 1862 en la personne de Pierre-Alphonse, fils de Charles-Adolphe de Vismes. Dans la descendance féminine de Charles-Adolphe se trouve un de ses petits-fils par alliance, Henry Grozieux de Laguerenne, qui publia en 1910, une brochure intitulée : « Un Mariage religieux pendant la Révolution (1) ». C'est le mariage de son aïeul Pierre-Charles de Vismes, avec Angadresme-Louise Esmangart. Cette brochure contient des notes intéressantes sur les deux familles.

Les alliances de la branche Esmangart de Beauval, sont : de Bréda, de Failly, de Villardi de Montlaur, de Mory de Neufliex, Kirgener de Planta, de Masin, Briois, de Finance de Clerbois, de Valicourt, d'Adhémar de Cransac, de Kermel, de Bonnault, de Bérenger, Dagincourt, Mangenest, Grozieux de Laguerenne.

Il reste à examiner les mariages et descendance de deux des enfants Maresse, et nous y trouverons l'alliance des deux représentants de la famille de Jouenne d'Esgrigny, de la branche de Picardie, dite d'Herville. Ils sont cités d'ailleurs, tous les deux, dans l'acte de décès de leur grand-oncle Jérôme le Caron de Chantereine, le frère de leur grand-mère par alliance, Catherine le Caron, épouse Maresse. Voici la copie de cet acte, extrait du registre paroissial de l'Église Saint-Jacques de Compiègne, année 1758 :

« L'an mil sept cent cinquante-huit, le 13 juin, le corps
« de Messire Jérôme le Caron, écuyer de main de feu Son
« Altesse Royale Monsieur, et de Son Altesse Sérénissime
« Monseigneur le Duc d'Orléans, décédé d'hier, âgé d'environ
« quatre-vingt-cinq ans, a été inhumé vis-à-vis de la

(1) Editée à Rome ; un exemplaire existe à la Bibliothèque de Compiègne.

« chapelle Saint-Eloy, par moy, curé soussigné, en présence
 « de Messire Jean-François de Jouenne d'Esgrigny, ancien
 « capitaine de cavalerie, seigneur de Dreslincourt, et de
 « Messire Henry-François de Jouenne d'Esgrigny d'Herville,
 « chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ses
 « petits-neveux à cause de leurs femmes, et qui ont signé :

DESGRIGNY D'HERVILLE — PATERRE, curé. »

4^o Descendance de Marie-Anne-Henriette Maresse

Marie-Anne-Henriette Maresse, née en 1696, épousait le 9 février 1721 à Compiègne, en l'Eglise Saint-Jacques, Claude de Bertin, chevalier, seigneur de Dreslincourt, d'abord officier dans les mousquetaires du Roi, puis brigadier des gendarmes de la garde du Roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né en 1665, mort à Dreslincourt en 1737, fils de Messire Claude de Bertin, d'une famille originaire de la ville de Montdidier, et de Catherine de Séton. Claude de Bertin était le petit-neveu, neveu et cousin de trois membres de la famille de Bertin, d'une branche aînée, qui, de père en fils, et en survivance, se succédèrent aux xvii^e et xviii^e siècles, dans la charge de lieutenant-général civil et criminel du Gouvernement de Péronne, Roye et Montdidier.

La seigneurie de Dreslincourt, fief mouvant de la châtellenie de Noyon, faisait partie de l'immense fortune territoriale de Charles II d'Humières, marquis d'Ancre, seigneur de Monchy-le-Perreux, lieutenant-général de Picardie et gouverneur de Compiègne en 1587.

La famille d'Humières est originaire de l'Artois ; elle eut pour berceau le vieux château d'Humières, qui existe encore de nos jours, entre Hesdin et Saint-Pol. Un Philippe d'Humières épousa au milieu du xv^e siècle une Blanche de Flavie, dame de Ribécourt, qui hérita de la terre et de la seigneurie de Monchy, provenant de son arrière-grand-oncle Guillaume de Flavy, le trop célèbre gouverneur de Compiègne à l'époque de Jeanne d'Arc. C'est ainsi que Monchy-le-

Perreux entra dans la maison d'Humières, et devint plus tard, en 1691, Monchy-Humières, lorsque cette seigneurie, devenue déjà marquisat, fut érigée en duché, au profit du maréchal d'Humières, qui mourut le 31 août 1694, « ruiné de fond en comble », comme l'écrivait la marquise de Sévigné.

Charles II d'Humières, marquis d'Ancre, était fils de Jacques d'Humières — ce dernier était le 4^e de 18 enfants ! — et de Renée d'Averton. A la mort tragique du Roi Henri III en 1589, il refusa avec indignation les propositions que lui fit Charles de Lorraine, duc de Mayenne, le lieutenant dévoué de son frère le duc de Guise, le Balafré, et l'ayant remplacé à la tête de la Ligue, après son assassinat à Blois, en 1588. Il continua donc à combattre cette Ligue et à soutenir la cause de Henri IV ; il fut tué d'un coup de mousquet à la tête, au siège de Ham en 1595. Henri IV le nommait alors « le brave chevalier sans peur, et l'honneur de la Picardie. »

Charles II d'Humières mourait sans postérité de sa femme, Madeleine d'Ongnies, dame de Chaulnes, qu'il avait épousée en 1584, et laissait, comme seule et unique héritière, sa sœur Jacqueline d'Humières, qui avait épousé en février 1595, Louis II de Crévant, d'une famille originaire de Touraine. Celui-ci, devint ainsi, du chef de sa femme, seigneur de Monchy, marquis d'Humières.

« La seigneurie de Dreslincourt » — dit Emile Coët — « passa par acquisition à Antoine de Bertin, chevalier de « l'ordre du Roi, écuyer de la Reine, maître d'hôtel de Sa « Majesté, capitaine au régiment de Picardie. Il fut inféodé « par Jacqueline d'Humières en 1595. » Cet Antoine de Bertin meurt en 1634, sans postérité de sa femme, Anne de Bonacorsy, d'une maison d'Italie. Pierre de Bertin, son neveu, hérita des seigneuries de Dreslincourt et de la Folie, et achetait en 1647 à Louis III de Crévant, marquis d'Humières, la seigneurie du Metz. Il mourut en 1673, laissant la seigneurie de Dreslincourt à son fils Claude de Bertin « gentilhomme d'honneur, bien nourri et non moins versé

« dans la connaissance des sciences que des belles choses « du monde ». De sa femme, Catherine de Séton, celui-ci laissa en mourant en 1700, plusieurs enfants, dont l'aîné, Claude de Bertin devint seigneur de Dreslincourt et épousa, en 1721, Marie-Anne-Henriette Maresse.

Claude de Bertin et Marie-Anne-Henriette Maresse eurent deux filles, qui, toutes deux, nées à Dreslincourt, l'une en 1722, l'autre en 1725, reçurent absolument les mêmes prénoms, disposés dans le même ordre : Marie-Catherine-Françoise. Il est assez surprenant que le curé de Dreslincourt ait accepté cette même imposition de prénoms pour une enfant dont la sœur aînée, qui les avait déjà reçus, n'était pas morte. Et ce n'est pas une erreur, comme on pourrait le croire. Voici les actes de baptême, extraits des registres paroissiaux de l'Eglise Saint-Eloy de Dreslincourt :

« Le 18^e jour de novembre et an que dessus (1722) a
« estée baptisée demoiselle Marie-Catherine-Françoise, fille
« de Messire Claude de Bertin, seigneur de Dreslincourt, et
« de Marianne-Henriette Maresse, sa femme, de légitime
« mariage, née la veille. Les parein et mareine, nobles
« personnes Messire François-Charles Ducouderc, chevalier
« de Pierrefort, brigadier des Gardes de Sa Majesté, et
« Madame Catherine le Caron, qui ont signé à la minute
« avec moy, Dauchel, curé de Dreslincourt. »

« Le 21^e jour de février 1725, a estée baptisée Marie-
« Catherine-Françoise, fille de nobles personnes Messire
« Claude de Bertin, chevalier, seigneur de Dreslincourt, et
« Madame Marie-Anne-Henriette Maresse, sa femme, de
« légitime mariage, née la veille. Son parein, noble per-
« sonne Gabriel-Joseph-Augustin de Maresse (*sic*), commis-
« saire des Gardes du Roy, et sa mareine, Marie-Jeanne de
« Bertin, qui ont signé à la minute, avec moy, Dauchel,
« curé ».

La première épousa à Giroménil (ancienne appellation du village de Saint-Sauveur), le 8 novembre 1745, Jean-François-René de Jouenne d'Esgrigny d'Herville, écuyer,

ancien capitaine dans le régiment de commissaire général de cavalerie, natif de Montreuil-sur-Mer, fils de Messire Jean-René de Jouenne d'Esgrigny, ancien lieutenant-colonel du régiment de commissaire général de cavalerie, et de dame Anne Lefebvre, tous deux alors domiciliés à Compiègne.

Le mariage fut célébré à Giroménil-Saint-Sauveur, parce que ces deux jeunes filles — aux mêmes prénoms — étant devenues orphelines de mère en 1728 et de père en 1737, devaient séjourner longtemps ou tout au moins souvent, chez leur grand'mère, Catherine le Caron. Celle-ci, veuve en 1718, de Louis Maresse, s'était en effet retirée à Saint-Sauveur en 1730, après le mariage de sa dernière fille, Madame Esmangart de Beauval, pour vivre à proximité de son autre fille, la femme de Louis-Auguste le Pelletier, seigneur de Liancourt et de Glatigny, habitant le château du Soupiseau, près de Giroménil-Saint-Sauveur.

Cette dernière, après la mort de sa mère survenue en 1743, tint lieu de mère à ses deux nièces, qui vinrent faire leur séjour habituel au Soupiseau, et se marièrent ainsi à Saint-Sauveur, l'aînée, comme nous venons de le voir en 1745, et la plus jeune, le 17 septembre 1748; à Michel-Laurent le Pelletier, seigneur de Woillemont, alors commandant l'école d'artillerie de Metz et qui devint par la suite lieutenant-général des armées du Roi, inspecteur général du corps royal d'artillerie, grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Par son mariage, celui-ci devenait le neveu de son propre frère Louis-Auguste le Pelletier, seigneur de Liancourt et de Glatigny, et fut l'auteur de la branche de Woillemont, qui existe encore de nos jours, et dont le chef, Xavier-Charles-Etienne de Woillemont, habite les Armuseries, commune de Rochecorbon, près de Tours (Indre-et-Loire); il fut dans les derniers temps de sa carrière militaire, et pendant la guerre de 1914-1918, général de brigade, chef d'Etat-Major d'un corps d'armée.

Jean-François-René de Jouenne d'Esgrigny, devenu par son mariage seigneur de Dreslincourt, et Marie-Catherine-Françoise de Bertin habitaient le château de Dreslin-

court, et à Compiègne un hôtel sis rue du Paon — le 19 actuel de la rue d'Alger, — de la paroisse de Saint-Jacques, dont il était le premier marguillier. Ils eurent 9 enfants dont 6 moururent jeunes ou sans alliance. Les trois autres, un fils et 2 filles sont : l'aîné François-René qui suivra ; Marie-Magdeleine-Henriette, née en 1749, et épousant en 1774 M. Daminois, directeur du vingtième à Soissons, dont postérité ; et Catherine-Mathilde, née en 1760, et mariée en 1783 à Pierre Gorguette de Salency, seigneur de Berneuil, près Amiens, dont aussi postérité.

Jean-François-René d'Esgrigny de Dreslincourt, leur père, était maire de Dreslincourt ; il mourut à Compiègne le 14 février 1792. Son corps fut présenté à l'église Saint-Jacques, sa paroisse, et transporté à Dreslincourt, où se fit l'inhumation ; celle-ci, malgré l'époque, donna lieu à une manifestation des plus imposantes de la part de la population et surtout des autorités civiles et du clergé de tous les environs.

Son fils, François-René de Jouenne d'Esgrigny de Dreslincourt, écuyer, seigneur de Lannois et autres lieux, ancien capitaine des gendarmes de la Garde du Roi, lieutenant de nos seigneurs les maréchaux de France, juges du point d'honneur au bailliage de Compiègne, né à Saint-Sauveur en janvier 1747, épouse à Compiègne, le 29 mars 1775, dame Jeanne-Simone Blanchard de Talangoët, veuve en 1770, et sans enfants, de Messire Auguste-Louis-Michel le Pelletier, seigneur d'Aucourt, capitaine d'artillerie, fils aîné de Louis-Auguste le Pelletier. Veuf à son tour en 1781, François-René d'Esgrigny se remarie à Montdidier avec une de ses cousines, Marie-Louise-Suzanne de Bertin, dont il n'eut pas d'enfants.

Il avait été nommé, comme habitant de Compiègne, chef de la légion des Gardes nationales du district de Compiègne. Le 26 juillet 1789, c'est-à-dire quelques jours après l'institution de la Garde nationale, et par conséquent de sa nomination, par lettre adressée au directoire du district, et portant que, fixant désormais sa résidence à

Dreslincourt, dans le district de Noyon, il se démettait de cette fonction. Il se retira donc à Dreslincourt, dont il devint maire, à la mort de son père en 1792, et qu'il ne quitta plus de toute la période révolutionnaire. A la fin de 1792, il abandonna le château, s'installa dans une modeste maison sur la place du village et continua ses fonctions de maire en signant ses lettres, ainsi que les pièces et actes : Desgrigny, cultivateur. Le curé, M. l'abbé d'Avon — d'A — qui tenait précédemment les registres paroissiaux, quitta son presbytère, s'appela Davon — Da — et remplit les fonctions de secrétaire de la mairie. Lorsque la tourmente fut apaisée, l'un et l'autre reprirent leur nom, leur maison, et continuèrent sans la moindre interruption leurs fonctions de maire et de curé. François-René d'Esgrigny de Dreslincourt mourut à Dreslincourt en 1806.

De son premier mariage avec Simone Blanchard de Talangoët, il n'eut qu'un fils — François-René-Jean-Marie de Jouenne d'Esgrigny de Dreslincourt, né à Compiègne le 15 août 1777. Celui-ci se maria le 21 pluviôse, an IX (le 11 février 1800), à Cambronne, avec Marie-Thérèse Luglienne de Montguiot, dame de Cambronne ; née à Cambronne le 25 septembre 1781, elle était fille de Messire Alexandre-Claude-Pascal de Montguiot, seigneur de Cambronne, la Motte, Saussoy et autres lieux, ancien capitaine au régiment de Picardie-Infanterie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Anne-Henriette de Fourment (de Roye).

La seigneurie de Cambronne était située dans le joli vallon du Moulinet et était sise au hameau d'Antoval, distant de moins de 300 mètres au nord et en amont du village de Cambronne ; il y avait autrefois un château-fort entouré de murailles avec fossés et ponts-levis et de nombreux étangs. Il servait de refuge aux habitants lors des invasions des ennemis du royaume. En 1636 et en 1653, les Espagnols s'en emparèrent et le mirent au pillage ; la campagne fut dévastée, les récoltes détruites, le pays ruiné. En 1656, des gens de guerre occupant

Cambronne et les environs, les habitants se réfugièrent dans le château, au nombre de 460 personnes, avec leurs bestiaux. Ces renseignements pris dans Graves, si exagérés qu'ils puissent être, montrent l'importance qu'avaient alors le château et les communs et expliquent les dégradations successives et considérables que subissaient les diverses habitations.

La seigneurie de Cambronne appartenait depuis 1480 à la famille d'Aumale d'une branche des seigneurs de Nampcel qui s'est éteinte en 1664. Elle échut alors à un cousin, Jacques de Montguiot, seigneur de Vaucourtois. Le château de Cambronne, à Antoval, disparut sous Antoine-Alexandre de Montguiot, son arrière-petit-fils, seigneur de Cambronne, de la Motte, du Saussoy, vicomte de Messemy et de Nadancourt, baron de Tracy et de la châtellenie de Ramycourt, et mousquetaire de la Garde du Roi. Il fit construire en 1761 le château de la Motte, au hameau de Béthancourt, situé sur la grand'route de Compiègne à Noyon. C'est dans cette charmante résidence qu'il mourut le 7 mai 1776, laissant de sa femme, Adrienne-Marguerite Hénin, entre autres enfants : Alexandre-Claude-Pascal de Montguiot et Marie-Thérèse de Montguiot, mariée à François-Charles Danré, seigneur de Salency, dont la fille, Marie-Charlotte Danré épousa en 1799 Pierre-Laurent Mégret de Dévise, qui hérita de la terre de Salency.

Ce François-Charles Danré, seigneur de Salency, était le petit-fils de François Danré, fermier général, qui avait fait en 1696 l'acquisition de la seigneurie de Salency. Il avait épousé en 1662, à Péronne, Madeleine le Vaillant de Brusle, arrière-grand'tante de ma mère, née le Vaillant de Bovent. Je me souviens avoir vu vers 1858, dans le salon du château de Salency, un magnifique portrait par Nicolas de Largillière, le Van Dick français ; il représentait la belle Madeleine le Vaillant.

Avant 1696, la seigneurie de Salency appartenait à la famille de Belloi ; le seigneur, outre le privilège de couronner chaque année la rosière, fête brillante inaugurée par

Saint Médard en 545, et dont la tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours, possédait aussi celui du fief « de grand sénéchal de Picardie. » Ce titre, purement honorifique, obligeait le seigneur de Salency, comme premier vassal de l'évêché de Noyon, à tenir l'étrier et à se mettre à genoux lorsque l'évêque venait à Noyon prendre possession de son siège. Le prélat descendait sur la place du Marché. La haquenée toute enharnachée appartenait alors audit seigneur. Ce singulier usage se perdit, lorsqu'en 1766 Monseigneur de Broglie entra dans Noyon, étant dans un superbe carrosse attelé de 6 magnifiques chevaux. Le seigneur de Salency réclama tout l'équipage que l'évêque refusa de lui donner ; de là un procès interminable et la fin de ce privilège.

Alexandre-Claude-Pascal de Montguiot, veuf en 1783 de Anne-Henriette de Fourment, se remariait en 1786 à Anne-Henriette-Françoise de Bertin, fille du lieutenant-général du bailliage de Montdidier. D'autre part, François-René d'Esgrigny de Dreslincourt, veuf en 1781 de Simone Blanchard de Talangoüet, se remariait le 1^{er} mai 1787 à Marie-Louise-Suzanne de Bertin, la sœur de la nouvelle Madame de Montguiot. Ces deux fervents du mariage, de Montguiot et d'Esgrigny, devenaient ainsi beaux-frères. L'acte de mariage de 1787 dit, en effet, qu'un des témoins de la mariée fut « Alexandre-Claude-Pascal de Montguiot, seigneur de Cambronne et autres lieux, son beau-frère, à cause de Anne-Henriette-Françoise de Bertin, son épouse, tous deux demeurant au château de Bettancourt (*sic*). » C'est de cet acte-là, aussi, qu'il serait permis de déduire que le château de la Motte, construit en 1761, et celui de Béthancourt ne feraient qu'une seule et même habitation. En 1787, le château de la Motte, de construction si récente, existait encore, puisque d'après Emile Coët, p. 490, il n'aurait été démoli qu'au commencement du XIX^e siècle. Pourquoi alors l'acte de mariage dirait-il, qu'en 1787, Alexandre-Claude-Pascal de Montguiot et sa jeune épouse Anne-Henriette-Françoise de Bertin, étaient

« demeurant à Bettancourt » ? Il y a bien, de l'autre côté de l'Oise, sur le territoire de la commune de Montmacq, les ruines d'un château, dit de la Motte ! N'y aurait-il pas confusion ? Quoi qu'il en soit, il n'est pas étonnant que les deux enfants de chacun des premiers lits : François-René-Jean-Marie d'Esgrigny, né en 1777, et Marie-Thérèse de Montguiot, née en 1781, devenus ainsi presque cousins germains par leur belle-mère respective, se soient mariés eux-mêmes en 1800.

François-René-Jean-Marie de Jouenne d'Esgrigny de Dreslincourt, dont le père habitait toujours le château de Dreslincourt, — il y est mort le 18 juin 1806 — résidait le plus souvent à Compiègne. Par son mariage en 1800, avec Marie-Thérèse de Montguiot, il était devenu le propriétaire de l'ancienne seigneurie de Cambronne et du château de la Motte-Béthancourt, où son beau-père était mort en 1797. Mais il vendit bientôt ces deux domaines à son beau-frère, Antoine-François Poullétier d'Autreval (Autreval, nom d'un fief des environs de Pierrefonds), et acheta alors, en 1803, un hôtel de la rue des Domeliers, qui était dernièrement encore la demeure de M. Raymond Chevallier, notre sympathique ex-président. Il eut trois enfants : l'aîné, Louis-François, né en 1801, mort jeune et sans alliance ; les destinées des deux autres, Marie-François-Luglien, né en 1803, et Jean-Luglien, né en 1807, furent l'objet de nombreuses et longues recherches. En 1807, en effet, leurs père et mère quittèrent — abandonnèrent plutôt — Compiègne, à la suite de sérieux ennuis de famille ayant amené le divorce. Le père avait au préalable vendu son hôtel de la rue des Domeliers à la maîtresse de Manuel Godoï, le prince de la paix ; exactement — d'après Arthur Bazin — à Joséphine Eudo, comtesse de Castille Réal Y Roca Puerte, grande dame Espagnole, venue à la suite de Charles IV, roi détrôné d'Espagne, alors exilé à Compiègne. Ce serait à Juvigny, près de Soissons, qu'il se serait retiré et où il serait mort en 1840. Les faits n'ont pu être vérifiés, en raison des destructions de la guerre de 1914-1918 ;

toute trace des enfants était perdue ; un hasard la fit retrouver dans les circonstances suivantes :

Alexandre-Claude-Pascal de Montguiot de Cambronne eut de sa première femme, Anne-Henriette de Fourment, deux filles : l'une, Marie-Thérèse, épousant comme il vient d'être dit, en 1800, François-René Jean-Marie de Jouenne d'Esgrigny ; l'autre, Amélie-Françoise, se mariant en 1803 avec Antoine-François Poullétier d'Autreval, fils de Charles-Antoine Poullétier d'Autreval et d'Elisabeth Coustant d'Yanville, et qui devint, au moment de son mariage, l'acquéreur des domaines de Cambronne et de la Motte-Béthancourt. Celui-ci fut alors nommé maire de la commune de Cambronne. Son père, Charles - Antoine Poullétier, habitait à Compiègne l'hôtel dit d'Orbay, sis rue des Petites-Ecuries, ancienne rue des Papillons, au coin de la rue d'Enfer. C'est actuellement — en 1923 — la recette des finances, au coin des rues précédemment dénommées et s'appelant maintenant rue Pierre-Sauvage et rue Le Féron, et l'avait acheté en 1788 à Lucien Panne-lier, seigneur d'Annel, le distingué sylviculteur. Précédemment, cet hôtel appartenait à Jean-Nicolas d'Orbay, architecte du Roi, contrôleur des bâtiments et dessinateur du plan d'après lequel fut percée la forêt de Compiègne. Un carrefour de la forêt, près de La Croix-Saint-Ouen, porte son nom. Il était le père de Marie-Magdeleine d'Orbay, qui épousa, le 6 mai 1737, Pierre-François de Seroux, seigneur de Venette, mon trisaïeul. Leur contrat de mariage fut signé par le Roi et par toute la famille royale.

Antoine-François Poullétier d'Autreval, le mari d'Amélie-Françoise de Montguiot, habita aussi l'hôtel d'Orbay, tout en étant maire de Cambronne. En juillet 1830, il démissionna de cette fonction pour être maire de la ville de Compiègne, en remplacement de M. de Lancry, démissionnaire. Il fut par deux fois maire de la ville en 1830 et 1843, et était conseiller général du canton de Compiègne ; il fut le donateur en 1835 du plan Chandellier, qui orne un bureau de la

mairie. Il mourut le 19 juillet 1847, laissant une fille unique Françoise-Louise Poullétier d'Autreval, morte à Paris le 10 mai 1860 et qui avait épousé Isidore-Berthe de Pommery de Gizancourt, né à Cuts en 1792.

De ce mariage était née une seule fille, Marie-Françoise-Amélie de Pommery, qui mourut — non mariée — à Paris, le 15 janvier 1862. Elle avait 22 ans. Un soir, venant de s'habiller pour aller au bal, et fixant dans sa magnifique chevelure une dernière fleur, sa robe s'enflamma au foyer de la cheminée. Cette belle jeune fille ne put survivre à ses horribles brûlures !

Le dit hôtel d'Orbay, qu'elle habitait avec son père, resta alors indivis entre celui-ci, Isidore-Berthe de Pommery et quatre cousins germains, neveux de Amélie-Françoise de Montguiot, la grand'mère de la malheureuse victime, et qui étaient :

- 1° Philippe-Edouard Poullétier de Verneuil ;
- 2° Charles-Antoine Poullétier de Gannes ;
- 3° François-Luglien de Jouenne, comte d'Esgrigny, colonel d'infanterie ; et 4° Jean-Luglien de Jouenne, comte d'Esgrigny, maire du Pouliguen.

Ces quatre héritiers, par acte notarié, abandonnèrent l'hôtel d'Orbay à leur cousin, Isidore-Berthe de Pommery, qui continua d'y habiter et dans lequel il mourut le 19 décembre 1881 ; il laissait, entre autres dispositions testamentaires, une partie notable de sa bibliothèque à celle de la ville de Compiègne, et créait pour les communes de Cuts et de Caisnes, des fondations d'une haute moralité qui, « tout « en excitant l'amour de la vertu et le goût du travail chez « les habitants », eurent « pour résultat de perpétuer le « souvenir du généreux donateur. » (BAZIN).

En tous cas, les deux héritiers du nom d'Esgrigny étaient bien les fils de François-René-Jean-Marie de Jouenne d'Esgrigny de Dreslincourt, et de Marie-Thérèse-Luglienne de Montguiot, dame de Cambronne.

En 1862, donc, François-Marie-Luglien de Jouenne,

comte d'Esgrigny — c'est la première fois qu'un représentant de cette branche de la famille de Jouenne porte le titre de comte — était colonel d'infanterie ; le Ministère de la Guerre donna de suite son état-civil et ses états de service : né en 1803, élève de Saint-Cyr en 1819, il fait tous ses grades dans l'infanterie, se distingue en Algérie, en Crimée, en Italie, et particulièrement à Solferino à la tête de son régiment, le 64^e régiment d'infanterie ; colonel retraité en 1863, officier de la Légion d'Honneur, il se retire à Lyon, où il meurt le 7 mai 1889. Etant capitaine en garnison à Lille, il s'y maria en 1840 à Demoiselle Marie-Cécile Aronio, fille de Marie-Albert Aronio du Romblay, dont le petit-fils est devenu en 1883 — par alliance — un de mes cousins très rapproché, habitant Lille en hiver, et le château d'Ernemont, près de Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure) l'été, j'eus par conséquent tous les renseignements désirables sur la descendance de son grand'oncle, le colonel : un fils, mort en bas âge, une fille religieuse du Sacré-Cœur et une autre fille, Luglienne-Marie-Louise, née en 1845, morte en 1875 et mariée en 1869 à M. Vergnette de la Motte, dont une fille unique mariée en 1892 au comte de Bonnevie de Poiniat.

L'autre héritier — Jean-Luglien de Jouenne, comte d'Esgrigny — fut un grand ami de Lamartine ; il créa la plage du Pouliguen, dans la Loire-Inférieure, et fut maire de cette station balnéaire jusqu'à sa mort en 1888. Il avait épousé à Péronne, en 1844, Demoiselle Louise-Arthémise Milleret d'Omiécourt, dont il eut 2 enfants : un fils, mort en bas âge et une fille Jeanne-Louise-Luglienne, née en 1845, morte en 1905 et mariée à Paris en 1867 avec Raoul, vicomte de la Bourdonnaye, député, puis sénateur du département de Maine-et-Loire, dont une nombreuse descendance : un fils Henry, comte de la Bourdonnaye, marié en 1896 à Marthe d'Aviau de Ternay, de Nantes, dont 10 enfants, parmi lesquels une fille mariée à Christian de La Villéon ; et deux filles, l'une devenue en 1887 la comtesse de Pommery, dont postérité, et l'autre ayant épousé en 1897 le comte Bernard

de Menthon, de Menthon près Annecy, en Savoie, dont postérité....

Ce rameau, dit de Dreslincourt, de la branche de Jouenne d'Esgrigny de Picardie, n'a plus de représentants mâles, le dernier étant mort en 1889.

5° Descendance de Gabriel-Joseph-Augustin Maresse

Le fils aîné de Louis Maresse et de Catherine le Caron, Jacques-François-Louis Maresse, né en 1691, mourut à Compiègne en 1720, sans alliance. Son frère, Gabriel-Joseph-Augustin Maresse, né en 1695, mort à Compiègne en 1755, était le dernier représentant mâle de la famille Maresse de Saint-Maurice, et fut, comme son père, commissaire des Gardes du corps du Roi. Il épousa le 8 juin 1723, à Compiègne, Demoiselle Antoinette le Caron de Mazencourt, la grand'tante de ma grand'mère paternelle ; elle était née à Compiègne en 1705, et mourut à Compiègne le 10 février 1732.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Albert-François de Sales le Caron de Mazencourt, religieux Célestin de l'abbaye de Saint-Pierre-en-Chastres, oncle de la future ; la cérémonie du mariage devait avoir lieu en l'Eglise Saint-Antoine, paroisse de la famille le Caron, demeurant rue des Domeliers. L'acte de mariage ne dit pas exactement pour quelle cause il en fut autrement : « Le mardy 8 juin « 1723, ensuite de la publication des trois bans, etc..., les « fiançailles faites en cette Eglise » de Saint-Antoine « ont « été épousés dans la chapelle de Notre-Dame-de-Bon- « Secours.... » Cette chapelle, sise paroisse de Saint-Germain, était encore à cette époque hors des murs de la ville, et au milieu de la cour du couvent des Capucins ; de plus, la rue Notre-Dame-de-Bon-Secours n'existait pas et il fallait, pour se rendre audit couvent, sortir de la ville par la porte de Paris ; « ont » donc « été épousés dans la cha- « pelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, où nous nous « sommes transportés à la prière des parties et des parents, « à cause de la multitude qui s'est trouvée toute la nuit, « autour de notre Eglise, Gabriel-Joseph-Augustin Maresse,

« escuyer.... de la paroisse Saint-Jacques et demoiselle
« Marie-Antoinette le Caron, fille de Messire Jean le Caron
« de Mazencourt, avocat au parlement, conseiller du Roi,
« receveur des tailles et contrôleur des dons, octrois et
« revenus patrimoniaux de l'élection de Compiègne, et de
« dame Antoinette du Feu, ses père et mère, de notre
« paroisse de Saint-Antoine ; ont été présents » etc, etc....
L'acte ne donne aucune explication sur cette « multitude »
ni sur le caractère, bienveillant ou malveillant, sympathique
ou antipathique de cette manifestation !

Gabriel-Augustin Maresse et Antoinette le Caron eurent
5 enfants, dont 3 moururent en bas âge. Il leur resta deux
filles : l'une, *Marie-Françoise-Louise Maresse*, née à Compiègne
le 26 juillet 1725, se maria à Dreslincourt le 12 novembre 1750,
à Jacques Dalmas, seigneur de Commenchon, fief et village situés
à mi-chemin de Chauny et de Guiscard, capitaine au régiment
de Poitou-Infanterie, fils de Didier Dalmas, chevalier de l'ordre
du Mont-Carmel, et de Anne Bagnart de Wailly. Ils eurent 3
enfants : un fils — François-Jacques Dalmas — officier au
Royal-Auvergne-Infanterie, né à Compiègne en 1752, maire de
Compiègne en 1805, sous-préfet de l'arrondissement de Compiègne
en 1811, et qui mourut à Compiègne en 1818. Nous aurons à
en parler plus tard. Et deux filles, Antoinette et Marie, nées
à Compiègne en 1753 et 1756, et mortes à Compiègne en 1829
et 1823 sans alliance.

L'autre fille — *Marie Maresse* — née à Compiègne le 19
août 1728, morte à Compiègne le 21 octobre 1762, épousa à
Dreslincourt, le 18 août 1749, Messire Henry-François de
Jouenne d'Esgrigny, chevalier, seigneur d'Herville, lieutenant
au régiment de commissaire général de cavalerie, puis inspecteur
des Haras de la Généralité de Soissons, né à Montreuil-sur-Mer
le 4 janvier 1722. Il était le frère cadet de Jean-François-René
de Jouenne d'Esgrigny, seigneur de Dreslincourt, que nous avons
vu précédemment, épousant à Saint-Sauveur, en 1745, Marie-Catherine-
Françoise de Bertin.

Ils eurent 6 enfants, dont 3 moururent en bas âge. Les 3 autres sont : une fille, Marie-Françoise-Hyacinthe de Jouenne d'Esgrigny d'Herville, née à Compiègne en 1751, se maria en l'Eglise Saint-Jacques de Compiègne, le 16 décembre 1783, à Messire Jean-François-Florimond d'Avesnes, vicomte de Cramailles, seigneur d'Hermonville, de Toussicourt, de Romain et autres lieux, fiefs situés dans les environs de Reims. Il était d'une vieille famille issue des comtes de Hainault ; son aïeul, Baudoin d'Avesnes, de retour depuis longtemps déjà des Croisades, reçut de Philippe le Bel, les terres et la seigneurie d'Hermonville, non loin de Berry-au-Bac. Lors de son mariage avec Mademoiselle d'Esgrigny, Jean-François-Florimond d'Avesnes était cheval-léger de la garde du Roi : Nous aurons à en reparler.

Son fils, Amédée-Louis-Charles-Florimond d'Avesnes, né à Compiègne le 28 septembre 1785, sortait de l'Ecole de Fontainebleau, école créée en 1803 par le Premier Consul et transportée à Saint-Cyr en 1808, et était nommé, en 1805, sous-lieutenant. Blessé à Eylau, février 1807, il était nommé lieutenant ; blessé de nouveau à Friedland, juin 1807, il passait capitaine. Fait prisonnier en Espagne, il passa 2 ans sur les pontons anglais, et rentra à Hermonville en 1810. Il démissionne, est nommé maire de sa commune et se marie en 1813 à Brouchy, avec demoiselle Henriette-Anicette de Langlois de Brouchy, dont il a un fils.

Celui-ci, Gaston-Louis-Félix d'Avesnes, né en 1826, se maria en 1872, avec sa nièce Isabelle de Foucault, et meurt en 1909 sans postérité. Il avait 3 sœurs, qui sont devenues la comtesse de Foucault, Madame Perrier, femme du maire d'Epernay, et la comtesse de Maigret, la mère de l'amiral de Maigret et de deux autres fils mariés à Reims à 2 sœurs, Mesdemoiselles Chandon de Briailles.

Henry-François de Jouenne d'Esgrigny et Marie Maresse eurent une autre fille, Louise, née en 1754 et mariée en 1773 avec Joseph de Rochemore, originaire de Toulouse, ce qui démontre qu'il existait des relations avec la branche du Languedoc, dont une demoiselle d'Esgrigny avait déjà

épousé le comte de Rochemore, et un fils, Louis d'Herville, connu sous ce nom. Il était capitaine au Royal-Comtois et a été célèbre par ses nombreux duels. Né en 1755 à Compiègne, il se marie en 1778, à Soissons, avec Marie-Eliennette-Prospère Daminois, fille du premier lit de Antoine-Charles Daminois, directeur du vingtième de la Généralité de Soissons, et mourut de la peste à Paris le 10 mars 1786. Sa veuve s'est remariée, en 1795, comme nous l'avons vu, avec Antoine-Marie Esmangart de Beauval, dont la jolie Madame de Mory de Neuflieux.

Le nobiliaire de Saint-Allais (1) donne de courts renseignements et encore souvent inexacts et très incomplets sur la famille d'Esgrigny. Déjà il avance qu'elle est originaire de Compiègne, et la limite à la filiation du rameau allié à la famille le Caron de Mazencourt. Louis d'Herville eut un fils unique, Auguste-Louis-Marie de Jouenne d'Esgrigny d'Herville, qui prit aussi le titre de comte et fut caissier de la Caisse générale des Invalides de la Marine à Quimper. Né à Compiègne en 1784, il fut d'abord employé au Ministère de la Marine à Paris et se maria à Paris, en 1807, avec Julie-Joséphine de Lamotte dont il eut 5 enfants, nés à Paris, et parmi lesquels Marie-François-Jules, dit le commandant d'Herville, né en 1810, élevé à Compiègne, et qui fut le seul de la famille d'Esgrigny ayant conservé jusqu'à sa mort, survenue en 1884, à Marseille, des relations avec Compiègne et ses habitants.

(1) Nobiliaire de Saint-Allais, tome I, page 110.

CHAPITRE II

La Famille de Jouenne d'Esgrigny

C'est en établissant la généalogie de la famille le Caron que j'ai trouvé l'alliance contractée avec elle, par deux membres de la famille de Jouenne d'Esgrigny. Ce que j'ai pu dresser de la descendance de ces deux frères m'avait donné toute satisfaction au point de vue du but particulier de mon travail : la généalogie de la famille le Caron. Mais, un jour, mes yeux rencontrèrent dans une bibliothèque, un ouvrage intitulé : *Souvenirs de Garnison* (1) et écrit par « de Jouenne d'Esgrigny d'Herville, chef de bataillon en retraite. » Je le lus avec intérêt et cette lecture éveilla ma curiosité ; je voulus donc pénétrer plus profondément dans l'histoire de cette famille, de son origine à nos jours.

Le commandant Jules d'Esgrigny d'Herville, né à Compiègne en 1810, entre à Saint-Cyr en 1827, prend sa retraite en 1863 et se retire à Marseille, une de ses anciennes garnisons, près de laquelle il s'était marié en 1833. Il fait paraître en 1872 à la librairie militaire J. Dumaine, rue Dauphine, à Paris, ses souvenirs. Malheureusement le premier volume s'arrête à 1840 et le second volume, malgré toutes mes recherches, est resté introuvé, sinon introuvable, parce que, paraît-il, il n'existerait pas et n'aurait jamais existé. Je me suis adressé à ses héritiers, à la maison éditoriale, devenue la librairie Chapelot, au journal *Le Petit Marseillais*, qui aurait, d'après l'auteur, publié dans ses colonnes tout ou partie de ce premier volume ; ils n'ont ni les uns, ni les autres, eu connaissance de la suite qui aurait pu y être donnée, ni même trouvé

(1) Bibliothèque Municipale de Compiègne, L^s, n° 2706.

dans leurs papiers ou leurs archives la trace d'une minute, d'une note quelconque, y relative. Je n'ai pas pu obtenir du doyen de la Faculté des Lettres de la ville d'Aix-en-Provence, l'adresse de M. Louis Méry, alors professeur honoraire de cette Faculté, à qui avait été dédié l'ouvrage et qui en avait écrit la préface. J'espérais avoir de lui, ou tout au moins de ses héritiers, quelque renseignement utile. Le doyen m'a répondu qu'il lui avait été impossible de savoir où s'était retiré M. Louis Méry, et s'il avait laissé des héritiers. C'est fâcheux, car ce professeur semblait avoir possédé la totalité de ces souvenirs, écrits « en 1871, « dans les loisirs d'une retraite honorablement gagnée. » En effet, en parlant de l'auteur, il dit dans sa préface « avoir reçu communication de ses manuscrits » et ajoute que « les Souvenirs de Garnison dont le sous-titre est : Où « quarante ans de vie militaire, devant embrasser deux « volumes, font passer sous nos yeux, sa vie, *depuis son « berceau jusqu'à nos jours.* » Il aurait donc eu, entre ses mains, le manuscrit entier.

Quoi qu'il en soit, ce sont non des mémoires écrits au jour le jour, mais des souvenirs « remontant le cours d'une « vie mêlée à bien des événements » et dits par « un « aimable conteur. » L'exposé des faits, des tableaux, des anecdotes, rappelant d'autres faits, d'autres tableaux et d'autres anecdotes, de dates antérieures ou ultérieures, ne suit pas toujours un ordre tout à fait chronologique. Nous allons les résumer, en nous arrêtant de temps à autre sur quelques-uns, pour les commenter, les rectifier ou les expliquer.

Le commandant d'Herville, dans ses « Souvenirs de Garnison », parle peu de sa famille et ne donne malheureusement aucun renseignement généalogique quelque peu précis. « Je suis né », dit-il, « à la fin de décembre 1810 « de parents fort nobles, mais à peu près ruinés. Ma « famille, d'origine Irlandaise, quitta l'Angleterre où elle « résidait et se retira en France durant le règne de « Henri VIII et après la mort de la pauvre Anne de Boleyn.

« Ses armes, d'azur aux trois croix potencées d'or, ont pour
« exergue : *In hoc signo vinces*.

« C'est un précieux souvenir de Constantin (1) et du
« *Labarum* (2). Elles portent encore pour devise : *Pius et*
« *Fidelio*, pieux et fidèle, marque de la persévérance des
« ancêtres dans la foi et qui semblerait indiquer un grand
« zèle déployé aux croisades. » Ces armes sont les armes
pleines du chef du nom et des armes, que par conséquent
les aînés étaient seuls en droit de porter. Nous verrons
dans la suite ces mêmes armes, légèrement modifiées, ou
brisées, et qui sont celles des puînés et de leurs descen-
dants.

Voilà tout ce qu'il dit sur les antécédents lointains de
sa famille ; et il passe de suite à la génération qui a immé-
diatement précédé la sienne : « Dès la fin du dernier
siècle », c'est-à-dire avant 1800, puisque les souvenirs de
garnison sont de 1872, « la famille d'Esgrigny formait trois
« branches : l'une résidait en Picardie, à Compiègne, mon
« père y était né ; l'autre à Paris, la troisième en Languedoc,
« à Nîmes et à Alais ; cette dernière eut beaucoup plus à
« souffrir que les autres, étant plus en butte aux terribles
« coups de notre première révolution. » Et le commandant
parle : à peine de la première branche citée, celle de Picar-
die, à laquelle il appartient cependant ; pas du tout de celle
de Paris, et fort peu de la troisième, qui doit être la bran-
che aînée.

A quelle époque et dans quelle contrée la famille de
Jouenne est-elle venue s'établir en France ?

N'y a-t-il pas déjà une erreur chronologique, quand le
commandant date l'arrivée de sa famille en France, de la
mort d'Anne de Boleyn, la deuxième femme d'Henri VIII,

(1) *In hoc signo vinces* : Constantin, empereur de 306 à 337, allant
en 312 combattre contre Maxence, son beau-frère, une croix, disent
les historiens, se montra dans les airs, à son armée, avec ces mots :
In hoc signo vinces.

(2) *Labarum-Etendard*. — Etendard impérial sur lequel Constan-
tin fit mettre une croix et le monogramme de Jésus-Christ ; I. H. S.

roi d'Angleterre ? Celle-ci, mère de la célèbre reine d'Angleterre, Elisabeth, a été en effet décapitée en 1536. Et cependant, un Jean de Jouenne — ou plus exactement Jehan de Jouvengnes — avait été gouverneur attourné de la ville de Compiègne en 1499, réélu en 1502 et en 1511 ! Le commandant, dans sa jeunesse, le citait toujours comme étant un de ses ancêtres ! Il n'en dit rien dans ses « Souvenirs de Garnison ». Aurait-il reconnu, ultérieurement à ses années de collège, qu'il n'y avait aucun lien de parenté entre la famille de Jouenne et celle de Jouvengnes ? Et faudrait-il en conclure que la famille de Jouvengnes serait tout simplement originaire du village et du château de Jouaignes, situé à environ dix kilomètres au sud de la ville de Braisne, chef-lieu de canton du département de l'Aisne ?

L'attourné de Compiègne n'est pas le seul du nom de Jouvengnes, vivant dans notre région et vers cette époque ! Un Pierre de Jouengnes était prévôt royal de Soissons de 1471 à 1492 ; son fils, Jean de Jouengnes, licencié ès-lois, est d'abord garde de la prévôté de Chauny, puis est prévôt de Soissons en 1531. Dom Gilleson, dans sa généalogie des familles de Compiègne, relie les Jouengnes de Soissons aux Jouvengnes de Compiègne. Dans les actes, dans les manuscrits de l'époque, on trouve les noms de Jouvengnes, de Jouengnes, Joingne, Jouveignes, Jouangnes, Jouennes et Jouenne ! Plus près de nous, dans l'acte de mariage du père de nos deux de Jouenne d'Esgrigny de Dreslincourt et d'Herville, célébré en 1716 dans le Ponthieu, à Montreuil-sur-Mer, on trouve encore une autre orthographe du nom : « ...Entre Messire René Jouanne » — J-o-u-a-n-n-e — « seigneur d'Herville, fils de Messire René Jouanne, seigneur d'Esgrigny », et le porteur de ce nom, c'est-à-dire le marié, a bien signé — si toutefois la copie est exacte — : Jouanne. D'ailleurs, tous les actes de baptême de ses sept enfants, tous nés à Montreuil, portent également la mention : « fils » ou « fille de Jouanne... » Mais par contre dans les actes de mariage des deux frères de Jouenne, mariés à Dreslincourt ou à Saint-Sauveur, ceux-ci s'appellent bien « de Jouenne »,

sont dits : fils de Jouenne et signent « de Jouenne ». N'est-on pas autorisé, par suite, à admettre que tous ces de Jouenne, de Jouvengnes, Jouanne, etc... sont ou peuvent être de la même famille, et à conclure que la venue en France du premier ancêtre est bien antérieure à la mort de cette malheureuse Anne de Boleyn?.....

D'Hozier donne aussi son avis : les de Jouenne dont il parle seraient originaires d'Italie ; ils auraient les mêmes armes que ceux venus d'Irlande ; d'azur à 3 croisettes potencées d'or 2 et 1 ; il cite des branches de Normandie, de Bretagne et de Picardie, mais il est muet sur celles du Languedoc et de Paris. D'après lui, une filiation de Jouenne du nom de Jean : Jean II, Jean III, Jean IV, aurait habité Falaise ; un frère de Jean IV se serait marié au Mans en 1614, à Jeanne Duval ; leur fils, Jean de Jouenne, marié en 1646, serait le premier seigneur d'Esgrigny... Tous ces éléments sont possibles, probables, vraisemblables, et m'ont permis de vous présenter, au début de cette étude, mais en employant, toutefois, le conditionnel, un court historique de la famille de Jouenne d'Esgrigny.

Quoi qu'il en soit, de la communauté de nom et d'origine des de Jouenne et des de Jouvengnes ; quels que soient leur pays d'origine et la date de leur venue en France, il est toutefois certain qu'un Jean de Jouvengnes, garde des sceaux royaux, habitait à Compiègne un hôtel, rue Vuyde-bourse — actuellement portion de la rue d'Alger, entre la place du Château et la rue de la Sous-Préfecture, — qu'il vendit cet hôtel, en 1450, à Isaac d'Agincourt, et que, dès lors, cet immeuble devint l'hôtel d'Agincourt, sur l'emplacement duquel, au xviii^e siècle, fut construite une maison qui appartenait à la liste civile de Louis XV et de Louis XVI et fut connue sous le nom de grand garde-meuble du Roi ; elle est devenue de nos jours l'étude de Maître Flamant, notaire.

Jean de Jouvengnes alla habiter la rue de Pierrefonds, près l'hôtel du Faucon ; Il y épousa la fille de Jean Morlière, ou de la Morlière, et de Renaulde le Page, et fut

le père de Jean de Jouvengnes, le gouverneur attourné de 1499.

Ce Jean Morlière, lui-même gouverneur attourné de la ville de Compiègne, était l'ami — et compagnon — du Roi Louis XI. Il était le tenancier de l'hôtellerie de la Grande Croix d'Or, sans doute le Palace-Hôtel de l'époque, puisque les princes, les ambassadeurs, les grands seigneurs, et quelquefois même les Rois y descendaient et y logeaient. Elle était située au carrefour des Quatre-Vents, à l'angle formé par la rue de Pierrefonds et la rue des Domeliers, et fut démolie en 1859, pour cause d'alignement, lors du percement de la rue Magenta et de l'élargissement du commencement de la rue des Domeliers.

Ce fut dans cette hôtellerie que Louis XI, venant de Meaux et se rendant à Noyon, trois mois avant le guet-apens de Péronne, descendit le 20 juillet 1468. En arrivant à la porte de Pierrefonds, un courrier lui avait remis un pli lui annonçant la nouvelle de la défaite du duc de Bretagne, l'allié du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. Le Roi, à titre de reconnaissance, avait aussitôt décidé l'édification d'une chapelle commémorative dédiée à Notre-Dame de la Salvation, et qui serait construite sur le talus extérieur des fortifications, à hauteur de l'endroit où l'avait rejoint le bienheureux courrier. Le Roi chargea Jean Morlière de cette construction, et ce fut Jean de Jouvengnes, son gendre, garde des sceaux royaux, receveur des tailles et contrôleur du grenier à sel, qui présenta le registre des comptes à la Chambre du Trésor, en 1491.

Le fils de ce Jean de Jouvengnes, Jean de Jouvengnes, l'attourné de la ville de Compiègne au début du xvi^e siècle, présida à la construction de l'hôtel de ville, sous Louis XII, et au règlement des comptes ; il releva en particulier les nombreuses malfaçons commises dans cette construction et dont quelques-unes furent rectifiées ou tout au moins corrigées dans la mesure du possible, lors des réparations ultérieures. L'attourné eut entre autres enfants : un fils, Jean de Jouvengnes, écuyer, contrôleur du grenier

à sel de Compiègne, qui épousait à Compiègne, le 29 août 1529, Radegonde le Féron, morte en 1583, mariée en troisième nocces à Gille Gambier, et une fille, Marguerite de Jouvengnes, qui épousa Jean Louvet, seigneur de Jaux et de Venette, également gouverneur attourné ; il habitait à Compiègne le fief et manoir des Tournelles, dans la rue de Pierrefonds. Une des filles de Jean Louvet et de Marguerite de Jouvengnes, Suzanne Louvet, se mariait vers 1525 avec Louis le Seroulx, mon aïeul, dont elle eut plusieurs enfants :

Un fils, Hélye le Seroulx, qui continua la filiation ;

Une fille, Anne le Seroulx, mariée à Simon Charmolue, d'une vieille famille de Compiègne ;

Une autre fille, Marie le Seroulx, veuve en premières nocces et sans enfants de Jacques Poullétier, seigneur de Longueil, et qui se remaria — elle n'avait alors que 18 ans — par contrat du 18 octobre 1549 avec Léon le Féron, le frère de ladite Radegonde, seigneur de l'Hermitte, nom provenant de l'ermitage de Sainte-Périnne, et qui était « receveur » des tailles à Compiègne et secrétaire des commandants de la reine « Katherine de Médicis ». Cette branche le Féron de l'Hermitte s'éteignit en 1791 en la personne de Louis-Joseph-Stanislas le Féron, né en 1757, filleul du Dauphin, le père de Louis XVI, de Louis XVIII, de Charles X et de la reine Marie Leczinska, et mort sans alliance à Paris le 7 août 1791. Il était lieutenant-colonel commandant la Garde nationale du district de Compiègne. Son corps fut ramené à Compiègne et fut inhumé pompeusement dans la chapelle du cimetière de Clamart. Cette cérémonie donna lieu à une manifestation des plus importantes et des plus sympathiques de la part de ses concitoyens. Dans le registre des délibérations des amis de la Constitution, on peut lire les 3 projets d'épithètes qu'on proposa de mettre sur sa tombe. L'un d'eux était celui-ci : « Vrai défenseur de la Constitution, il fit taire l'aristocrate et enchaîna le fanatique. » Dans la séance du

18 octobre, la Municipalité s'était tenue à cette phrase : « Sa mort fut une calamité publique. » Ce fut en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la ville, qu'à la date du 9 août 1791, le Conseil général de la commune de Compiègne prit à l'unanimité une décision « supprimant le nom de la rue d'Enfer et le remplaçant par celui de rue Le Féron, gravé en lettres d'or sur fond noir. » La raison qui avait fait choisir la rue d'Enfer, était que Louis-Joseph-Stanislas le Féron y habitait le n° 20, ancienne maison abbatiale de Saint-Corneille et maison qu'a habitée et où est mort le 30 mars 1879 M. le Sénateur-Maire Jean-Louis Aubrelisque. En tous cas, cette délibération, qui constituait en somme un très modeste hommage au mérite du titulaire, ne reçut son application qu'en 1883 !

En 1880, s'éteignait à Paris, après avoir habité longtemps le n° 26 de la rue du Plat-d'Etain, aujourd'hui rue des Lombards prolongée, le dernier représentant mâle de la branche le Féron de Ville, la branche aînée. Louis-François-Gustave le Féron, seigneur de Ville, mourait célibataire à l'âge de 74 ans, il était fils de Jean-Louis le Féron et de Antoinette de Maintenant de Gondreville, et le petit-fils de Augustin-Louis-Nicolas le Féron de Ville, et de Marie-Françoise de Seroux, celle-ci fille aînée de Pierre-François de Seroux et de Marie-Madeleine d'Orbay, dont il a été question à propos de l'hôtel d'Orbay. Louis-François-Gustave le Féron, en mourant, léguait aux hôpitaux de Compiègne et de Noyon une somme de 400.000 francs. Et ce don généreux réveilla la reconnaissance de la Municipalité Compiégnoise. Celle-ci décida que la rue d'Enfer porterait décidément le nom de rue Le Féron ; il en fut ainsi, mais toutefois cette rue attend toujours « les lettres d'or » sur une plaque « fond noir ».

S'il mourait célibataire, il laissait derrière lui une nombreuse famille, par suite d'alliances : Je citerai les familles Sézille de Biarre, dont un fils tué à Sedan en 1870 ; de Beauquesne, de Villemejane, celle-ci ayant hérité du château de Ville, près Noyon ; les familles Parent du Moiron, dont

Louis-Antoine, ancien garde du corps de Charles X, mort en 1869, rue des Domeliers; Papegay, de Couasnon, Pommeret des Varennes, Charon, Delépine, Thirion; les familles Blanlot, Garnier, dont Francis Garnier, l'explorateur, conquérant du delta du Tonkin, et Gonnet-Thomas, dont Alexandre-Paul, capitaine de cavalerie, entré dans l'aviation au début de la dernière guerre, et qui, commandant l'escadrille de chasse n° 65, fut tué glorieusement, à Verdun, le 2 mai 1916; émule de Guynemer, il avait déjà 7 citations et 7 croix de guerre!

Je ne puis terminer cette digression sur la famille le Féron, sans dire un mot de la seule et dernière branche existant encore et menaçant de s'éteindre aussi.

Augustin-Louis-Nicolas le Féron, seigneur de Ville, aîné d'une famille de 14 enfants, avait un frère — le n° 10 de la famille — Marie-Claude le Féron qui était l'auteur de la branche d'Eterpigny. Tous deux étaient les petits-fils de Louis le Féron, seigneur de Ville et d'Eterpigny, et de Christine Charpentier, celle-ci fille de Louis Charpentier d'Audron, lieutenant civil et criminel du bailli de Senlis, à Compiègne, et de Marie Seroux. Marie-Claude le Féron d'Eterpigny épouse en 1780 Julie-Angadrème Gabriel, fille de Gabriel, garde général de la forêt de Compiègne — le parrain du carrefour Gabriel — et de Demoiselle Gervaise, et nièce de Jacques-Ange Gabriel, l'architecte distingué du xviii^e siècle, à qui Compiègne doit le remaniement du château, le tracé du parc et celui des Avenues. Leur petit-fils, Antoine le Féron d'Eterpigny, meurt en 1878, ayant épousé en 1872, Hortense Magon de la Giclais, qui habitait encore tout récemment Margny-les-Compiègne, et suivait assidûment avant la guerre, les séances de la Société Historique. Leur fils unique — Bernard le Féron, né en 1873 — est lui-même, depuis 1900, veuf d'une autre demoiselle Magon de la Giclais, dont il n'a pas d'enfants. Il est le dernier représentant mâle de toute cette famille le Féron, autrefois si nombreuse et si brillante! De toute cette lignée, deux représentants seuls ont porté le même prénom de Bernard —

celui-ci et l'aïeul qui vint en 1186, du Brabant en Picardie, attiré en France, soit par les conquêtes de Philippe-Auguste, soit par les fêtes, joutes et tournois, qui se donnaient alors en l'honneur de la Reine, Isabelle de Hainault, et qui, après avoir pris part à la 4^e Croisade (1202-1204), gagna en 1214, avec la Milice Compiénoise, sur le champ de bataille de Bouvines, ses éperons de chevalier, ses armoiries et sa belle et fière devise : *Eques ad Bovinam !*

Mais revenons à la famille de Jouenne d'Esgrigny.

Si les renseignements donnés par le commandant d'Herville, sur la date de l'arrivée en France de ses aïeux, sont vagues, et peut-être inexacts, ils sont tout à fait négatifs au sujet de l'endroit où ces aïeux auraient fixé leur première résidence.

D'après les actes de mariage de 1745 et de 1749, établis à Saint-Sauveur et à Dreslincourt, les deux frères d'Esgrigny, dits de Dreslincourt et d'Herville, sont nés à Montreuil-sur-Mer. Il en est de même de leurs frères et sœurs. On pouvait en déduire tout d'abord que Montreuil pouvait bien être cette première résidence, choisie par quelque seigneur anglais, comme on en a compté en Flandre, en Artois, dans le Ponthieu, à Théroouanne, à Fauquembergue, à Saint-Omer, à Hesdin, à Saint-Pol, etc., à la suite d'un événement historique de guerre ayant quelque importance, tel que Crécy en 1346, Azincourt en 1415 ; comme aussi par exemple la victoire de Guinegate, remportée en 1513 par Henri VIII contre Bayard et le duc de Longueville et le mariage qui s'en suivit de Marie Tudor, la sœur du Roi d'Angleterre, avec le Roi de France Louis XII, après les traités de 1514 ; celle-ci, Marie Tudor, n'avait-elle pas, dans sa suite, pour fille d'honneur, une jeune fille, belle aussi et destinée à devenir un jour Reine d'Angleterre, Anne Boleyn ?

Mais Montreuil n'était pas cette première résidence. Il résulte en effet des actes recueillis auprès de l'archiviste de cette ville, que le mariage de Jean-René de « Jouanne » d'Esgrigny, seigneur d'Herville, avec demoiselle Anne Le-

febvre est dû au hasard d'une garnison. L'acte de mariage du 22 février 1716, dit que le marié était capitaine au Régiment de Commissaire général-Cavalerie, tenant garnison à Montreuil, et que la mariée était la fille de Messire Arnoul le Febvre, ou Lefebure, seigneur de Penin, maistre de camp de cavalerie, commandant le régiment de Monseigneur le duc du Maine, également en garnison à Montreuil. Les uns et les autres n'étaient donc que de passage dans cette ville.

Cet acte de mariage est intéressant à un autre point de vue : il fait connaître que le marié était « fils de Messire « René Jouanne, escuyer, seigneur d'Esgrigny, de Fontenay-Saint-Père, d'Herville, de Beauval, etc..., conseiller du « Roi en ses conseils, intendant de justice, police et finance « des armées de Sa Majesté, et de dame Barbe-Angélique « Gérard, ses père et mère, de la Paroisse de Fontenay-Saint-Père, du vicariat de Ponthoise, diocèse de Rouen. » Avant de venir à Montreuil, les d'Esgrigny étaient donc originaires de Fontenay-Saint-Père, village situé à 6 kilomètres au nord de la ville de Mantes et non loin de Gisors, sur les confins, par conséquent, de la Normandie et du Vexin.

Les registres paroissiaux déposés au greffe du Tribunal civil de Mantes sont — du moins ceux de la fin du xvii^e siècle, et pour le village de Fontenay-Saint-Père — fort incomplets ; il y manque de nombreuses années ; ils sont très confus et étaient fort mal tenus. L'absence complète de tables alphabétiques les rend difficiles, sinon impossibles à consulter.... Des recherches qui y ont été effectuées, il n'a été trouvé, entre les années 1675 et 1695 qu'un seul acte, intéressant la famille d'Esgrigny. C'est l'acte de baptême d'une fille née en 1685 et qui semble bien être l'aîné des enfants de « René Jouanne d'Esgrigny et de Barbe-Angélique Gérard ». Cette fille « Anne-Didière-Barbe », qui est devenue dans la suite, la marquise de Giffart, habitant la terre de Jussy, province de Brie, est donc la sœur de Jean-René de Jouanne d'Esgrigny ; elle avait eu pour « parrain Messire Didier Gérard, conseiller du Roy, com-

« missaire ordinaire de l'artillerie de France et secrétaire
« du gouvernement de Verdun, grand-père maternel de
« l'enfant, et pour marraine dame Anne le Roy, veuve de
« Messire Jean Jouanne, seigneur d'Esgrigny, conseiller de
« la Cour, la grand'mère paternelle dudit enfant. » Ce Jean
Jouanne, seigneur d'Esgrigny, le grand-père, était sans
doute — pour ne pas dire certainement — le Jouanne marié
en 1646, dont parle d'Hozier, et qui aurait été le premier
seigneur d'Esgrigny, de la filiation venue de Falaise et pas-
sant par le Mans.

D'autre part, un essai de correspondance fut tenté en
mars 1920 avec un représentant de la famille de Jouenne
d'Esgrigny, habitant Paris, et dont l'adresse m'avait été
donnée par un écho mondain. Après quelques explications
servant d'entrée en matière, je lui demandais quelle pouvait
être sa parenté avec les d'Esgrigny qui s'étaient mariés à
Compiègne au XVIII^e siècle. J'obtins cette réponse un peu
confuse et en grande partie reconnue inexacte : « La branche
« à laquelle appartient ma famille est originaire du Calvados
« et je n'appartiens pas à celle de Jouenne d'Esgrigny
« d'Herville ; je ne puis donc vous documenter sur cette
« dernière. Ce que je puis vous dire à mon sujet est que la
« famille de Jouenne d'Esgrigny d'Herville fut anoblie sous
« Louis XIV. En 1722, naît un J. d'Esgrigny, qui fut le
« bisaïeul de Jouenne d'Esgrigny, maréchal de camp, mort
« en 1839 — il est mort en 1831. En 1869, les Jouenne
« d'Esgrigny ont pour représentants : le comte J. d'Es-
« grigny, dans le Gard, et le comte J. d'Esgrigny, dans la
« Loire-Inférieure. Cette branche de notre souche (?) portait
« d'azur à 3 croisettes potencées d'argent (Nobiliaire de
« France)⁽¹⁾. Dans la généalogie des d'Herville que vous
« m'envoyez, ne paraît pas figurer une Anne-Renée-Marie
« Jouenne d'Esgrigny, née à Montreuil le 8 mars 1717, du
« mariage contracté dans cette ville, le 22 février de l'année
« précédente, entre Jean-René d'Esgrigny, sieur d'Herville,

(1) Le Nobiliaire de France dit : potencées d'or.

« dit le jeune capitaine au régiment du Commissaire général-
« Cavalerie, fils d'un ancien intendant des armées du Roy,
« en Irlande, en Catalogne et en Lombardie, et Anne Le-
« fèvre, fille d'un mestre de camp de cavalerie, aînée d'une
« nombreuse famille, dont la plupart virent le jour à Mon-
« treuil ; elle fut choisie comme abbesse de l'abbaye de
« Sainte-Austreberthe, à Montreuil, en 1756, prit possession
« de l'abbaye le 16 février 1757 et fut bénie le lendemain
« sans les solennités d'usage à cause de la maladie de la
« révérende mère Barbe-Angélique-Renée d'Esgrigny du
« Saint-Esprit, qui décéda le 2 novembre suivant. Madame
« d'Esgrigny se démit de ses fonctions le 2 avril 1760, etc.,
« etc... » (Renseignements tirés de l'Essai Historique sur
l'Abbaye Royale de Sainte-Autreberthe, à Montreuil, par
Aug. Braquehay, pages 67 à 72).

A part le comte J. d'Esgrigny, habitant le Gard et qui semble bien être le chef de famille de la branche du Languedoc et auquel ne se rapportent pas, par conséquent, les armes décrites, mon correspondant, qui ne peut me « documenter » sur la branche de Picardie, ne parle guère que de représentants de cette dernière branche. Le comte J. d'Esgrigny, de la Loire-Inférieure, qui n'est autre que Jean Luglien, le maire de Pouliguen, et les deux sœurs, religieuses de Sainte-Autreberthe, sont bien, tous les trois, de la branche de Picardie. Je crus, par deux fois, pouvoir demander des explications et des renseignements complémentaires ; j'écrivis même à des membres de la branche du Languedoc, dont j'avais pu me procurer l'adresse... mais j'obtins de partout... un silence complet. De crainte d'être traité d'indiscret, j'en restai là, retenant en particulier, de la lettre de mon correspondant, ce renseignement précieux me disant que « la branche à laquelle il appartenait était originaire du Calvados ».

Enfin, l'archiviste de Montreuil, dans les nombreux documents qu'il m'avait envoyés, me donnait copie d'une notice extraite des archives hospitalières de la ville. Cette notice, paraphrasant à peu près dans les mêmes termes que

ci-dessus, l'acte de baptême de l'aînée des deux sœurs, religieuses de l'abbaye royale de Sainte-Austreberthe, disait en débutant : « Originaire d'une vieille famille de Normandie, Anne-Marie-Renée de Jouenne d'Esgrigny était « née à Montreuil, etc., etc. »

De ces diverses sources de renseignements, il est permis de conclure que Falaise, qui est en Normandie et dans le Calvados, pourrait bien être réellement la première résidence occupée par la famille de Jouenne, lors de son arrivée en France, au début du xvi^e siècle. En tout cas, il n'y a pas d'erreur pour la branche de Picardie : Jean-René de Jouenne d'Esgrigny, seigneur d'Herville, qui en est l'auteur, est bien originaire de Fontenay-Saint-Père, et la seigneurie d'Herville est située à environ 3 kilomètres au N.-E. de ce village.

Capitaine et chevalier de Saint-Louis, lors de son mariage à Montreuil, en 1716, il est encore capitaine au même régiment en 1724 à la naissance de son 7^e et dernier enfant ; il est lieutenant-colonel, toujours dans le même régiment et dans la même garnison, lorsque ses deux aînées, les deux sœurs religieuses, nées en 1717 et 1719, furent admises en 1733 à l'abbaye royale de Sainte-Austreberthe, pour y faire profession après deux années de noviciat. A ce moment-là, l'aînée n'avait pas encore 16 ans. Il y a lieu de rectifier la date de la mort de la cadette — le 2 novembre 1757 — donnée par le correspondant de Paris, et le récit d'après lequel les deux sœurs auraient été toutes les deux abbesses, en commençant par la plus jeune.

D'après les archives hospitalières précitées, la cadette — Marie-Barbe-Angélique — fut nommée prieure en 1750, elle avait alors 31 ans ; elle exerçait ainsi les fonctions de sous-chapellaine, et était la coadjutrice de l'abbesse, Madame Magdeleine d'Orléans de la Motte. Mais toujours malade et éprouvée par des infirmités continuelles, elle mourut le 2 novembre 1756 et non 1757. Moins de deux mois auparavant, l'abbesse, Madame de la Motte, l'avait précédée dans la tombe, à l'âge de 82 ans. C'est donc agonisante, sur son lit de mort, que la jeune prieure fut appelée à remplir

la fonction d'abbesse, par intérim, mais elle ne fut jamais que prieure. Aussi, ce fut sur les recommandations expresses, faites par l'ancienne abbesse, à ses derniers moments, auprès des religieuses et auprès de son frère, l'évêque d'Amiens, que la sœur aînée — Marie-Anne-Renée — fut élue abbesse par la communauté, proposée par l'évêque d'Amiens et acceptée par le Roi pour la remplacer sur le siège abbatial. Elle en prit, en effet, possession officiellement en février 1757, mais exerçait les fonctions d'abbesse depuis plus de trois mois. Le 17 février 1759, elle était, à Dreslincourt, marraine de son neveu Louis-François-René de Jouenne d'Esgrigny, fils de Jean-François-René d'Esgrigny, seigneur de Dreslincourt, et de Marie-Catherine-Françoise de Bertin ; l'évêque d'Amiens, Louis-François de la Motte, le frère de la précédente abbesse, en était le parrain.

D'après un manuscrit sur l'Histoire de Montreuil, la nouvelle abbesse « n'occupait pas longtemps cette place ; « elle s'en démit le 2 avril 1760. Les prétextes de sa démission étaient la faiblesse de sa santé, le souci des affaires et son amour de la liberté. Les écrits de ce temps émanant de l'abbaye, en laissent entrevoir d'autres, sur lesquels on ne peut former que des conjectures. Il est d'abord facile de voir qu'il existait quelques... tracasseries intérieures » ; il paraît que l'abbesse n'était pas toujours d'humeur très conciliante et que l'accord était loin d'être parfait ! « Toutefois, il est présumable que le principal motif pourrait bien être la grande — la trop grande — peut-être — générosité de Madame d'Esgrigny, et il se peut que l'administration financière de la maison ne s'en était pas bien trouvée. »

L'abbaye était, en effet, en pleine reconstruction. Déjà, quelques années auparavant, un incendie dû à la malveillance de la part d'un jeune homme — un anglais, paraît-il — dont on avait irrité la passion, en cloîtrant celle qui en était l'objet, avait détruit les deux tiers de l'abbaye ; il ne restait plus guère que la chapelle. La reconstruction forte-

ment agrandie, comme dans tous les monuments religieux que l'on restaure, se terminait, lorsqu'on trouva la chapelle vraiment trop petite, c'est-à-dire peu en rapport avec l'importance prise par le monastère. On crut devoir la remplacer par une église ! Ces nouveaux travaux se poursuivirent sous la prélatrice de Madame d'Esgrigny. Terminés en 1759, ils donnèrent lieu à un règlement de comptes très difficile et très onéreux !

L'abbesse démissionna, mais resta dans l'abbaye. Elle y mourut le 23 avril 1790, après 57 ans de profession religieuse. Un mois auparavant, elle avait répondu avec une grande fermeté aux Commissaires de la Municipalité venus pour faire l'inventaire du monastère et pour demander à chaque sœur si elle voulait en sortir : « Non ! Je veux y mourir ! » Quelques mois après sa mort, le 2 septembre 1792, la dispersion de la communauté était consommée !

En 1733, lors de l'admission de leurs sœurs à l'abbaye, comme professes, les deux frères, qui se marièrent plus tard dans les environs de Compiègne, faisaient leurs premières armes dans le régiment de leur père. Ils étaient respectivement, au moment de leur mariage, l'aîné — en 1745 — ancien capitaine et chevalier de Saint-Louis ; le second — en 1749 — lieutenant encore en service. Entre ces deux frères, s'en trouvait un troisième, né en 1721, qui était entré dans les ordres et mourut en 1793, étant le dernier abbé du prieuré de Doudeauville, près de Boulogne-sur-Mer. Leur père s'était retiré avant 1745, à Compiègne, car à la date du mariage de cette année-là, leur fils aîné était, dit : « fils de.... et de... ses père et mère, domiciliés à « Compiègne, paroisse Saint-Antoine ».

En venant s'établir à Compiègne, Jean-René de Jouenne d'Esgrigny d'Herville, s'était rapproché du pays d'origine de la famille de sa femme. Le père de celle-ci — Arnoul Lefebvre ou Lefebure — que nous avons vu mestre de camp de cavalerie à Montreuil-sur-Mer, était en effet le petit-fils et le fils, peut-être même le frère et l'oncle d'une dynastie de tabellions résidant à Monchy-Humières ; ainsi son aïeul

passa le 20 avril 1647, l'acte de vente de la seigneurie de Metz, à Pierre de Bertin, seigneur de Dreslincourt. Arnoul Lefebvre ne partageait sans doute pas les idées du sage Colbert, qui en 1666, dans un mémoire célèbre, adressé au Roi, critiquait les camps de plaisir et les fêtes militaires, qui coûtaient fort cher et étaient sans profit aucun pour l'art de la guerre, et notre apprenti notaire suivait les manœuvres des troupes royales, réunies au camp de Coudun, entre Compiègne et Monchy, avec beaucoup plus d'intérêt qu'il n'en trouvait dans la rédaction des actes notariés de l'étude paternelle ; il admirait fort le Roi et sa suite de princesses, de princes et de grands seigneurs, installés pendant quelques jours au château de Monchy, avec un luxe des plus fastueux ! En effet, le maréchal d'Humières — et Louis IV de Crevant, marquis d'Humières, pair de France, né en 1627, gouverneur de Compiègne en 1648, avait 22 ans en 1649, quand il fut nommé maréchal de France — avait consacré « des sommes considérables pour embellir son château et en « faire une résidence princière », royale même ! Et pour toutes ces causes, notre jeune Arnoul Lefebvre aime mieux être militaire que garde-notes !

Telles furent l'origine et les diverses étapes de la famille de Jouenne d'Esgrigny en général et de la branche de Picardie en particulier. Si le commandant d'Herville, dans ses « Souvenirs de Garnison », ne parle pas de Fontenay-Saint-Père, c'est qu'évidemment — non seulement en 1871, lorsqu'il écrivait, mais même vers la fin du XVIII^e siècle — il n'y avait plus, habitant ce pays, de représentants — mâles du moins — de la famille d'Esgrigny. Cette famille, jusque-là, éminemment émigrante, s'était encore dispersée et tous ses représentants mâles habitaient ou le Languedoc, ou Paris, ou la Picardie. D'ailleurs, dans ses « Souvenirs », le commandant ne parle guère que des illustrations de sa famille et il procède sans aucun ordre chronologique ou généalogique ; il mélange toutes les branches et cite quelques-uns de ses parents très proches et de sa propre branche, en ayant l'air d'ignorer à quelle branche ils peuvent appartenir. Il ne donne pas même leurs noms et prénoms.

La branche du Languedoc habitant Nîmes et Alais « eut
« beaucoup à souffrir de la tourmente révolutionnaire. Les
« d'Esgrigny d'Alais » — branche cadette — « comptaient
« alors trois frères et deux sœurs. Les trois frères périrent
« très tristement. L'aîné, chef d'escadre, surnommé le Beau
« d'Esgrigny, par Honoré de Balzac, porta sa tête sur l'é-
« chafaud, à l'Esplanade de Nîmes. La veille du 9 Thermidor,
« il aurait pu échapper, mais il voulut trop hâter son pro-
« cès, espérant obtenir plus vite sa liberté et demanda des
« juges. Un jour d'attente de plus et il était sauvé !

« Le plus jeune des trois frères, le chevalier, lieutenant
« de vaisseau, fut une des premières victimes massacrées à
« Alais », il fut décapité « et sa tête, comme avait été celle
« de la duchesse de Lamballe, fixée au bout d'une pique, fut
« exposée ainsi aux regards épouvantés de la marquise
« d'Esgrigny, sa mère, au moment où cette infortunée at-
« tendait dans les prisons de la ville la décision de ses
« bourreaux !

« L'homme le plus extraordinaire de cette branche des
« d'Esgrigny d'Alais fut, sans contredit, l'abbé, le cadet des
« trois frères. Élevé par le Cardinal de Bernis, ancien vi-
« caire général à Bordeaux, il avait été, à trente ans, placé
« à la tête de la docte assemblée de la Sorbonne, où le
« trouve l'Empereur Joseph II, qui fut fort étonné de rencon-
« trer là un prêtre aussi jeune, quand il comptait se trouver
« en présence d'un vénérable à cheveux blancs !

« L'abbé d'Esgrigny, personnage très influent et fort
« honoré, fut choisi, en 1791, comme otage de Louis XVI
« à Nîmes. Mais il émigra et rentra plusieurs fois en France
« sous divers déguisements. On peut dire qu'il passa pour
« un des agents les plus actifs des Bourbons, dans la
« Bretagne, la Vendée et le Midi de la France. L'habit lui
« était à peu près indifférent, et il prenait aussi bien l'uni-
« forme d'un gendarme que l'accoutrement d'une jeune
« fille. Plusieurs fois il manqua être fusillé.

« ... Il ne quitta les princes qu'en 1801, lorsque leur
« cause paraissait perdue, et se retira près de sa famille... »

« L'Empereur qui appréciait sa vaillance, surtout comme « prêtre-guerrier, lui fit offrir un évêché, mais le prêtre « refusa ».

... « Hélas ! le pauvre prêtre eut une destinée bien différente et une fin bien douloureuse ! l'abbé d'Esgrigny est « mort à Marvejols, dans sa propriété, le 23 août 1815, assassiné le 21 du même mois, par une bande de fédérés « protestants ; il expira, pardonnant à ses assassins qu'il « connaissait parfaitement et qu'il refusa de nommer. Ce- « pendant trois de ses meurtriers furent arrêtés : l'un « s'échappa, le second se pendit dans sa prison et le troisième fut guillotiné. Ce fut, dit-on, le premier en France, « qui, comme assassin, fut ainsi exécuté. »

L'abbé venait d'être nommé évêque. Les deux sœurs épousèrent, l'une le comte de Rochemore, l'autre le colonel de Gayot, ancien colonel de dragons.

Un de leurs cousins — Jean-René de Jouenne, marquis d'Esgrigny — dont je connais les noms et prénoms, ainsi que les services, par les archives du Ministère de la Guerre, est né en 1759. Il « entre en 1776 dans les Gardes Françaises ». Il y était encore comme lieutenant « rang de lieutenant-colonel » au moment de la Révolution et sert dans l'armée de Condé... « Comme son parent, l'abbé, il avait une « grande énergie, un courage à toute épreuve et une remarquable présence d'esprit dans le danger »... « L'éclatante bravoure dont il fit preuve en toutes circonstances « avait fixé l'attention du Prince de Condé, qui le chargea « de missions de confiance tant militaires que politiques. » Le Prince l'avait attaché à sa personne dès 1771, avec le titre d'aide de camp. Nommé colonel de cavalerie en 1797, il fut promu au grade de maréchal de camp par Louis XVIII, le 20 octobre 1814. Après les Cent Jours, il est appelé au commandement du département de Saône-et-Loire, qu'il dut quitter le 1^{er} juillet 1818, à cause de la limite d'âge fort restreinte fixée par la loi Gouvion Saint-Cyr. Il mourut à Alais le 25 juillet 1831 — et non 1839 ! — Il était le chef de la branche aînée, avait épousé à Alais le 16 juin

1809, Pauline-Suzanne de Julien de Mons et en eut 3 enfants : deux fils et une fille. Le général avait deux sœurs qui épousèrent : l'une, le comte de Menon, l'autre, le marquis de Maitz.

Les archives du Ministère de la Guerre contiennent une note donnant l'ascendance du général : il était fils de Jean-René de Jouenne, marquis d'Esgrigny, chevalier de Saint-Louis, et de Louise-Nicole Dufresne. Ce Jean-René, chef de la branche aînée et par conséquent de la famille, était né à Paris en 1722. Ancien capitaine au régiment des Gardes Françaises, il avait été retraits le 10 mai 1778, après 41 ans de services et de nombreuses blessures. Il était le fils de Jean-René de Jouenne d'Esgrigny, seigneur de Fontenay, anobli à la fin du règne de Louis XIV et maréchal des camps et armées du Roi.

Le commandant d'Herville ne parle pas, dans ses « Souvenirs de Garnison » de cette filiation et voici comment il arrive à parler de ce maréchal des camps. « Il y a encore » — c'est bien entendu en 1871 — « à Paris, deux frères « d'Esgrigny : un colonel en retraite, qui s'est distingué en « Afrique, en Crimée, en Italie ; l'autre, un peu plus jeune, « le comte d'Esgrigny, fut l'ami intime de Lamartine « jusqu'à la mort du grand poète ». Ce sont les deux derniers représentants de la branche de Picardie, rameau de Dreslincourt, dont l'un s'est retiré, non à Paris, mais à Lyon, où il est mort en 1889, et l'autre fut le maire de Pouliguen, mort en 1888. « Parmi leurs ancêtres », continue le commandant, « ces Messieurs » — quel formalisme à l'égard de cousins assez rapprochés ; ils ne semblaient d'ailleurs pas cousiner beaucoup entre eux : — « ces Messieurs » donc « comptaient deux d'Esgrigny fort célèbres : l'un, « organisateur éminent, fut chargé par Louvois de missions « militaires les plus importantes »... « et l'autre qui devint « maréchal des camps, aida le marquis de Grignan » — il s'agit du lieutenant général du gouvernement de Provence, le comte de Grignan, le gendre de Madame de Sévigné — « à sauver Toulon, assiégé en 1707 par le prince Eugène,

et décida ainsi du succès d'une bataille en Italie, sous le duc de la Feuillade. » Ces deux ancêtres étaient les deux oncles de l'auteur de la branche de Picardie ; le maréchal de camp était le parrain de l'abbesse de Sainte-Austreberthe. Et il est probable qu'ils sont les auteurs, le premier de la branche de Paris, et le deuxième de la branche du Languedoc.

Après avoir ainsi consacré quelques lignes à certains de ses ancêtres et à quelques-uns de ses parents, plus ou moins rapprochés, le commandant d'Herville arrive « à des détails plus intimes, aux parents qui » le « touchent de plus près », à son « grand-père » ; il aurait pu ajouter : à son père et à son cousin Dalmas, qui devint, nous verrons dans quelles circonstances, son oncle et pour ainsi dire son père d'adoption.

« Si le proverbe, qui prétend » — dit-il — « que la vie « courte et bonne est la meilleure, est vrai, c'est bien à mon « grand-père qu'il faut l'appliquer. On peut d'ailleurs en « juger : sorti de l'Ecole Royale Militaire de Paris, fort « jeune, mon grand-père » Louis de Jouenne d'Esgrigny d'Herville, ou plus simplement Louis d'Herville, qui était son nom habituel et même officiel à Compiègne, le 17 août 1755 « fut nommé capitaine à 22 ans » — le 3 juin 1779 il avait donc près de 24 ans — « et eut le temps de se « marier, d'avoir de la famille, de dépenser une bonne part « de son patrimoine, de se faire blesser à Ouessant, de se « battre onze fois en duel et de venir mourir à Paris à l'âge « de 29 ans » — le 10 mars 1786, il avait près de 31 ans — « des suites de la peste dont il avait pris le germe à Dinan ».

Sa belle conduite au combat d'Ouessant en 1778, lui avait fait accorder par Louis XVI le brevet de capitaine : Voici la copie de ce brevet :

Louis, par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre, à notre cher et bien aimé le capitaine Louis de Jouenne d'Esgrigny d'Herville, salut : La charge de capitaine en 2^e de la compagnie de Bullioud, dans notre Régiment Royal-Comtois, dont était pourvu le capitaine Saint-Larry, étant actuellement vacante par une promotion à une charge de capitaine-commandant, et désirant de la

remplir d'une personne qui s'en puisse bien acquitter, nous avons estimé que nous ne pouvions faire, pour cette fin, un meilleur choix que vous, pour les services que vous nous avez rendus dans toutes les occasions qui s'en sont présentées, où vous avez donné des preuves de votre valeur, courage, expérience en la guerre, vigilance et bonne conduite, et de votre fidélité et affection à notre service, à ces causes et autres, à ce, nous mouvants, nous vous avons commis, ordonné et estably, commettons, ordonnons et établissons, par ces présentes, signées de notre main, capitaine en 2^e de ladite compagnie, pour, en ladite qualité, la commander et exploiter sous notre autorité et sous celle du sieur comte de Castéja, colonel-commandant de notre dit régiment. De ce faire, nous donnons pouvoir, commission, autorité et mandement spécial, mandons audit sieur comte de Castéja, colonel-commandant de notre dit régiment, et en son absence à celui qui le commande, de vous recevoir et faire reconnaître en ladite charge, et à tous qu'il appartiendra, qu'à vous en ce faisant doit obéir, car tel est notre plaisir.

Donné à Versailles, le 3^e jour de Juin, l'an de grâce mil sept cent soixante-dix-neuf, et de notre Règne le sixième. LOUIS.

« Cette pièce... établit quelque contraste avec le lac-
« nisme et la sécheresse de celles correspondantes à notre
« époque. » — C'est le commandant qui parle et il ajoute —
« Mon grand-père ne jouit pas longtemps du beau comman-
« dement qui lui avait été donné. Un journal du temps,
« imprimé à Compiègne, annonçait à l'époque fatale de son
« décès que Messire Louis de Jouenne d'Esgrigny d'Herville,
« chevalier, seigneur de Cramailles, Chantreine et autres
« lieux, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Lazare, ca-
« pitaine au régiment Royal-Comtois, était mort à Paris, le
« 10 mars 1786. Le journal ajoutait, comme résumé ou for-
« mule obligatoire et nécrologique, qu'il avait été bon père,
« bon époux et sujet très fidèle ». Le nobiliaire de Saint-
« Alais dit que le journal ajoutait à cette formule : « qu'il
« était citoyen aimable et bienfaisant, et qu'il joignait toutes
« les qualités de cœur à celles de l'esprit. Mon grand-père,
« disait le commandant, vit avec le plus grand calme ar-
« river sa mort ; avant de s'éteindre, il recommanda à sa

« femme le soin de ses affaires et n'oublia pas dans ses dispositions testamentaires de faire dire des messes à l'Eglise « Saint-Antoine de Compiègne », et « j'aurais satisfaction, « ajoutait-il encore « que vous donniez aux pauvres, cinq « cent livres après ». C'est ainsi que ce pieux respecta, « jusqu'à la fin, cette chère devise de ses armes : *Pius et « fidelis* (pieux et fidèle !) »

Nous avons vu qu'il avait épousé en 1778, Marie-Etiennette-Charlotte-Prospère Daminois, né en 1761, fille d'Antoine-Charles Daminois, directeur du vingtième de la Généralité de Soissons et caissier de la Recette générale des Finances de ladite Généralité, et de dame Etiennette-Charlotte Gaïaut, et que sa veuve se remaria en 1795 à Messire Antoine-Marie Esmangart de Beauval, capitaine de dragons. La fille de ces derniers, Marie-Charlotte-Parfaite Esmangart de Beauval, était donc la demi-sœur utérine du père du commandant d'Herville. Elle épousa à Paris, le 20 mars 1816, Jean-Charles-Valentin de Mory de Neuflieux.

« Mon père » — Auguste-Louis-Marie de Jouenne d'Esgrigny d'Herville, né à Compiègne en 1784 — « n'eut rien « de la fougue audacieuse de mon grand-père. Le temps ne « l'appelait pas à de pareilles épreuves » ; d'abord employé au Ministère de la Marine, à Paris, puis nommé en 1815, trésorier des Invalides de la Marine, à Quimper « il se « contenta de réaliser le noble et magnifique héritage si « bien dépeint par l'article du journal de Compiègne. Il fut « aussi bon père, bon époux et sujet très fidèle, et il s'étei- « gnit dans un âge avancé, emportant, dans la tombe, ce « qu'il avait ambitionné le plus dans ses longs et laborieux « travaux administratifs de la Marine, la croix de la Légion « d'honneur. »

C'est tout ce que le commandant d'Herville dit de son père. Le nobiliaire de Saint-Alais, qui limite la famille de Jouenne d'Esgrigny à une partie seulement de la branche de Picardie, nous apprend que Auguste-Louis-Marie d'Esgrigny d'Herville, marié le 18 juillet 1807, à Paris, à demoiselle Julie-Joséphine de la Motte, en aurait eu 5 enfants,

tous nés à Paris : Léon en 1808, Louis-Eugène en 1809, Marie-François-Jules, l'auteur des « Souvenirs » en 1810, Alexandrine-Isabelle dite Julie en 1811, et Louis-Emile en 1813. L'état-civil de Quimper fait connaître qu'il serait né un sixième enfant, Auguste, en 1826, et qu'un frère du commandant, Louis-Eugène, se serait, devenu veuf, remarié à Quimper en 1863. Ses père et mère auraient envoyé leur consentement par acte notarié daté de Paris, où ils se seraient retirés et où ils seraient morts. Auguste-Louis-Marie Jouenne d'Esgrigny d'Herville est, en effet, décédé à Paris, boulevard Sainte-Périne, n° 1, le 13 février 1864.

Pour terminer l'examen de cette nomenclature de biographies, il faudrait donner celle de François-Jacques Dalmas ; mais la biographie de ce cousin de l'auteur des « Souvenirs de garnison », devenant dès sa naissance son oncle d'adoption, est liée à celle du neveu adoptif.

Général DE SEROUX.